



SERVIUS DANIELIS ET LES OBTRACTATORES :
ÉLÉMENTS DE POLÉMIQUE ANTI-VIRGILIENNE

DANIEL VALLAT
UNIVERSITÉ LYON 2

Résumé

Le *Servius de Daniel* nous a transmis un certain nombre de critiques contre Virgile que Servius passe sous silence, attaques directes ou déjà réfutées par des philologues anonymes. Nous réunissons, classons et commentons ici les principales d'entre elles, selon deux aspects du travail d'analyse textuelle de l'Antiquité : le choix des mots et la construction de l'œuvre. Nous avons ainsi accès à des fragments de débats et d'œuvres sur Virgile qui ont disparu, éclipsés par le succès du commentaire de Servius, mais qui permettent de mieux saisir ce que furent les quatre premiers siècles de l'exégèse virgilienne.

Riassunto

Il Servio Danielino ci ha trasmesso critiche contro Virgilio che Servio passa sotto silenzio, attacchi diretti o confutati già da filologi anonimi. In questo lavoro ne riuniamo, classifichiamo e commentiamo i principali, secondo i due versanti del lavoro di analisi testuale nell'antichità: la scelta delle parole e la costruzione dell'opera. Abbiamo così accesso a frammenti di dibattiti e di opere svaniti, eclissati dal successo del commento di Servio, ma che permettono di capire meglio ciò che furono i primi quattro secoli dell'esegesi virgiliana.

C'est par le terme *obtrectatores* (« détracteurs ») que Donat au IV^e siècle, dans sa *Vie* de Virgile qui reprenait sans doute celle écrite par Suétone (cf. *infra*), désigne les auteurs de reproches acerbes adressés à Virgile : or, il se trouve que le *Servius Danielis* (désormais *SD*) nous a transmis de nombreux témoignages de critiques contre le poète, que Servius passe le plus souvent sous silence. Ces critiques, très probablement, sont anciennes, puisque, comme on le verra, la tendance profonde du commentaire virgilien aboutit à leur élimination progressive. Nous analyserons ici les principales d'entre elles, avec leur portée et leurs arguments, afin de mieux cerner ce pan de l'exégèse virgilienne qui nous est parvenu sous forme de bribes et nous échappe en grande partie.

1. À la recherche des *obtrectatores* et des *critici*

Qui étaient donc ces détracteurs de Virgile ? La *Vie* de Donat nous en cite quelques-uns :

43-46 *Obtrectatores Vergilio numquam defuerunt, nec mirum, nam nec Homero quidem. Prolatis Bucolicis Numitorius quidam rescripsit Antibucolica, duas modo eclogas, sed insulsissime παρωδήσας (...). Est aduersus Aeneida liber Caruili Pictoris, titulo 'Aeneidomastix'. (...) Herennius tantum uitia eius, Perellius Faustus furta contraxit. Sed et Q. Octauii Auiti Ὀμοιοτελεῦτων octo uolumina, quos et unde uersus transtulerit, continent. Asconius Pedianus libro, quem contra obtrectatores Vergilii scripsit, pauca admodum obiecta ei proponit eaque circa historiam fere et quod pleraque ab Homero sumpsisset ;¹*

« Les détracteurs n'ont jamais manqué à Virgile, et ce n'est pas étonnant : à Homère non plus. À la publication des *Bucoliques*, un certain Numitorius écrivit en retour des *Antibucoliques*, deux églogues seulement, mais des parodies sans aucun esprit (...). Et, contre l'*Énéide*, il existe un livre de Carvilius Pictor, intitulé *Énéidomastix*. (...) Hérennius a catalogué seulement ses défauts, et Pérellius Faustus ses emprunts. Mais les huit volumes des *Ressemblances* de Q. Octavius Avitus contiennent, avec leurs sources, les vers que Virgile a transposés. Asconius Pédianus, dans le livre qu'il a écrit contre les détracteurs de Virgile, ne précise que quelques-uns des reproches qu'on lui a faits, en gros ceux qui concernent l'histoire et l'essentiel de ce qu'il avait pris à Homère. »

S'il est vrai que la *Vie* de Donat emprunte l'essentiel de son matériau à celle que Suétone avait composée², on peut alors estimer que la référence aux

¹ Édition BRUGNOLI – STOK 1997.

² Voir le bilan critique de STOK 2010, p. 107-108.

obtrectatores, ainsi que la liste proposée, datent du début du II^e s., et constituent un bilan de Suétone, certes incomplet, d'environ un siècle et demi d'exégèse. Deux axes critiques se font jour : générique et chronologique. On peut ainsi distinguer, d'une part, des parodies contemporaines de Virgile, composées logiquement sous forme versifiée, telles ces *Antibucoliques* de Numitorius, dont on ne sait rien par ailleurs³ ; de l'autre, des traités en prose, principalement dirigés contre l'*Énéide* et, de ce fait, postérieurs à la mort du poète. Leur datation est difficile, mais on peut la délimiter entre deux événements : l'inscription de Virgile au programme des classes – pour des raisons encore obscures – par Q. Caecilius Epirota⁴, *grammaticus* et affranchi d'Atticus, qui a logiquement entraîné des lectures critiques, et l'ouvrage perdu écrit par Asconius Pedianus (qui mourut sous Vespasien) contre les détracteurs de Virgile, soit avant les années 80 de notre ère⁵. Autre donnée importante transmise par la *Vie* : la forme de ces traités, puisque le verbe *contraxit* renvoie à des catalogues de citations, dont nous retrouvons des traces dans SD, portant sur des points précis, de même que l'ouvrage d'Avitus.

Mais la liste de Suétone-Donat est incomplète. Au II^e s., Aulu-Gelle rapporte dans ses *Nuits attiques* plusieurs témoignages de critiques contre Virgile, et, fait notable, il prend à chaque fois la défense du poète. Il cite ainsi, comme l'avait fait Suétone ailleurs (*De gramm.* 20), les remarques d'Hygin⁶, affranchi d'Auguste et son bibliothécaire, portant sur la syntaxe (*NA* 5, 8), la propriété du vocabulaire (*NA* 6, 6) et les imperfections, surtout historiques, de l'*Énéide* (*NA* 10, 16) : notons que dans ce dernier extrait, Hygin précise que la mort a empêché Virgile de corriger ces détails : c'était donc un critique raisonnable, plus qu'un adversaire acharné du poète. Cornutus Annaeus, philosophe stoïcien qui eut Perse pour disciple⁷, est également cité par Aulu-Gelle pour des remarques peu amènes sur des tournures et expressions de Virgile (*NA* 2, 6 et 9, 10). Aulu-Gelle (*NA* 2, 16) rapporte enfin les propos de Sulpice Apollinaire, du II^e s., qui prend la défense de Virgile contre les critiques lexicales d'un certain Caesellius Vindex⁸. Cependant, il ne cite pas, du moins à propos de Virgile, l'une des grandes figures de la philologie du I^{er} s., M. Valérius Probus de Béryte⁹, dont on relève sporadiquement

³ Cf. SCARCIA 1969 ; VALLAT 2009, p. 154 pour l'un de ses fragments.

⁴ SUÉTONE *Gramm.* 16, 3 ; RIBBECK 1866, p. 114 ; STEIN 1897 ; QUINN 1982, 110-112 ; MARROU 1988, p. 42 ; KASTER 1995, p. 182-190.

⁵ Cf. RIBBECK 1866, p. 109 sq. ; WISSOWA 1896 ; DELLA CORTE 1984.

⁶ Cf. RIBBECK 1866, p. 117-121 ; SCHMIDT 1978 ; TIMPANARO 1986, p. 51-67.

⁷ Cf. RIBBECK 1866, p. 123-128 ; NOCK 1931 ; GEYMONAT 1984 ; CUGUSI 2003 ; GOURINAT 2008. Banni par Néron en 68. Son commentaire est aussi cité par CHARISIUS *de nomine* 159, 27 et 162, 10 Barwick.

⁸ Attaqué aussi par Probus, cf. BARDON 1956, p. 188.

⁹ Cf. SUÉTONE *Gramm.* 24 ; RIBBECK 1866, p. 136-165 ; HANSLIK 1955 ; SCIVOLETTO 1959 ; GRISART 1962 ; PASCUCCI 1976 ; LEHNUS 1988 ; VELAZA 2005.

des remarques dans les commentaires de Servius et de SD : or, ces dernières sont le plus souvent très critiques.

Nous avons là quelques premiers éléments chronologiques : après les attaques, parodiques, du vivant de Virgile, sont venus les reproches en prose sous forme d'*artes*, plus ou moins violents, qui ont entraîné à leur tour des apologies du poète au moins à partir d'Asconius, mais surtout depuis le II^e siècle.

On se trouve alors confronté à un double problème : tout ce matériau a pratiquement disparu, et, lorsqu'un fragment est parvenu jusqu'à nous, c'est le plus souvent sous forme anonyme. Si Aulu-Gelle, par exemple, citait ses sources, ce qui nous est resté de Servius et de SD nous transmet en général des critiques anonymes.

L'anonymat progressif des sources érudites est un mouvement de fond de l'exégèse. Dans le stade final que représente pour nous le commentaire de Servius, on constate que les noms d'auteurs sont très peu présents. Heureusement, cette tendance n'est pas absolue, et il arrive à Servius de citer ses sources, mais sans qu'on sache pourquoi.

D'où cette question : qui est en cause ? É. Thomas soupçonnait une élimination progressive et involontaire, et surtout postérieure à Servius : « les indications vagues et collectives qui remplacent, dans notre Vulgate actuelle, les noms propres que donnaient certainement Servius ou les commentateurs qui l'ont précédé » (1880, p. 188 ; voir aussi p. 175) ; il estime donc que les copistes ont simplifié et altéré l'œuvre du maître. En revanche, G. Thilo y voit l'intervention de Servius même, qui aurait cité ses sources de mémoire et sans avoir les originaux sous les yeux (1881, p. xxx-xxxii). Une comparaison de scolies éclaire la question des noms :

S 3, 83¹⁰

septimus casus est, id est iure hospitalitatis: nam 'ad hospitium' non potest intellegi, quia iam amicus fuit

« c'est un ablatif, c'est-à-dire '[nous joignons nos mains] selon les lois de l'hospitalité', car on ne peut comprendre un datif 'pour l'hospitalité', car c'était déjà un ami. »

SD 3, 83

licet Probus quaerat quid sit 'iungimus hospitio dextras', tamen septimus casus est, id est iure hospitalitatis: nam 'ad hospitium' non potest intellegi, quia iam amicus fuit

« Bien que Probus demande ce que signifie *iungimus hospitio dextras*, cependant c'est un ablatif, c'est-à-dire '[nous joignons nos mains] selon les lois de l'hospitalité', car on ne peut comprendre un datif 'pour l'hospitalité', car c'était déjà un ami. »

¹⁰ Texte de THILO 1881. En l'absence de précision, les références renvoient à l'*Énéide*.

Seul SD nomme la source contradictoire (Probus) : il dispose donc d'une source antérieure à Servius, qu'il n'a pu inventer. Non seulement Servius a éliminé, en regard de SD, le nom du critique, mais il formule sa scolie jusqu'à faire disparaître l'élément polémique lui-même. S'il supprime la critique, il supprime *de facto* le nom du critique. Même travail en 2, 593, où toutefois même SD a perdu le nom de la source :

S 2, 593

ROSEO PVLCHRO : perpetuum epitheton Veneris.

« DE SA BOUCHE DE ROSE : épithète perpétuelle de Vénus. »

SD 2, 593

quidam reprehendunt non conuenisse in ruina et exitio ciuitatis Venerem roseo ore loqui cum filio, ignorantes hoc epitheton Veneri esse perpetuum.

« Certains émettent ce reproche : il ne convenait pas, au moment où Troie s'écroulait et périssait, que Vénus s'adresse à son fils 'de sa bouche de rose', mais ils ignorent qu'il s'agit d'une épithète de nature de Vénus. »

La disparition des noms semble donc bien volontaire, que ce soit de la part de Servius ou des sources de Servius. D'ailleurs, les *Scolies de Vérone*, plus ou moins contemporaines de Servius¹¹, conservent proportionnellement plus de noms.

On se retrouve donc souvent avec des critiques attribuées à des *quidam*, *multi*, *alii*, au pluriel indéfini. Encore ne faut-il pas se laisser abuser. Les exemples cités par Thilo (1881, p. XV) à cet égard sont éloquents : par exemple, en 4, 624, Servius maintient *Vrbanus dicit*, là où SD écrit *alii dicunt*. Un seul critique devient donc une multitude en obtenant l'anonymat ! Cette transformation abusive peut s'expliquer grâce à de rares scolies du type 7, 543 *Probus, Asper, Doantus dicunt*, qui devient facilement **multi dicunt*, de même que *Probus et alii* (6, 473) finira par donner **alii*. Faut-il voir dans cet anonymat progressif une volonté de gagner de la place ou de se concentrer sur les idées plutôt que sur les noms ? En tout cas, cette tendance a entraîné depuis le XIX^e s. une méthode inverse, celle qui consiste à rechercher l'identité de l'auteur de telle note¹².

La *forme* des critiques parvenues jusqu'à nous a aussi son importance. On distinguera trois possibilités : la critique seule ; la critique et sa réfutation ; la réfutation seule. Le premier type est inexistant chez Servius, et rare dans SD (cf. par exemple 2, 535 *infra*) ; le second, que Servius ne néglige pas¹³, est le plus

¹¹ Cf. BASCHERA 1999, p. 34-35.

¹² C'est le travail, plutôt réussi malgré les difficultés, de TOMSIN 1952.

¹³ Quelques exemples parmi d'autres : Servius 1, 1 ; 1, 4 ; 1, 96 ; 1, 119 ; 1, 127 ; 1, 226 ; 1, 230 ; 1, 275 ; 1, 450 ; 1, 497 ; 1, 535 ; 2, 668 ; 3, 46 ; 3, 70 ; 4, 674 ; 5, 17 ; 5, 517 ; 5, 521 ; 5, 685 ; 6, 445 ; 6, 554 ; 6, 609 ; 6, 782 ; 8, 23 ; 8, 291 ; 9, 1 ; 9, 813 ; 10, 157 ; 10, 861 ; 11,

fréquent dans SD ; le troisième est le plus évanescent, car son existence, intimement liée à sa formulation, est parfois insoupçonnable (cf. 3, 83 *supra*), parfois ambiguë.

Le vocabulaire exprimant la critique joue donc un rôle de premier plan, et détermine en grande partie la portée de la scolie. Pour les mots au nominatif, on n'échappe pas aux *critici*, *multi*, *quidam* et *alii*, avec parfois quelques noms propres. Les adverbes ont un rôle déterminant pour délimiter un reproche ; ce sont principalement : *improprie*, *superfluo*, *uituperabile*, *intempestiue*, *incongrue*, *inepte*, *uitiose*, *indecenter*¹⁴. Si certains verbes sont explicites (parmi lesquels *reprehendo*, *arguo*, *uitupero*, *culpo*, *displicet*, *debut*), d'autres reposent sur un implicite ambigu. Georgii a tiré parti de ces formes pour sa méthode¹⁵ : pour lui (1891, p. 28-29), l'apparition de l'adverbe *bene* est une réponse implicite à une critique disparue. Si c'est souvent le cas, certains exemples demeurent très équivoques, par exemple celui de 2, 534 *bene Priamo animositatem regiam dedit, ut mori honeste uelit* « il a eu raison de conférer à Priam une combativité royale, de sorte qu'il veuille mourir avec honneur » : il n'est pas nécessaire de supposer une polémique en ce passage (Georgii 1891, p. 132). On relève la même difficulté avec des verbes, par exemple *non uacat* en SD 8, 152 ressemble fort à une défense de Virgile. Certains verbes sont par ailleurs ambigus. Ainsi, *noto* peut signifier « remarquer, noter » (G. 4, 298) ou « condamner » (1, 71). *Quaeritur*, enfin, renvoie à la méthode, empruntée aux philologues alexandrins, de la *quaestio / solutio*, sous la forme d'une question indirecte, ou parfois directe. Ce verbe renvoie souvent à un problème, donc à une critique (ex. 1, 63 ; 1, 653 ; 2, 296, etc.) ; peu fréquente chez Servius, la forme l'est bien plus dans SD, et l'on peut supposer le pillage de plusieurs ouvrages de type *Quaestiones Vergilianae*. Mais, parfois, la *quaestio* n'a rien de critique, par exemple en SD 2, 305 : *quare 'rapidus' ? quia montano <flumine>* « pourquoi 'rapide' ? Parce qu'il descend de la montagne ». En revanche, SD emploie peu *atqui*, alors que Servius l'utilise pour introduire la critique, avant sa réfutation¹⁶.

Voilà donc, dans les grandes lignes, les formes prises par les critiques contre Virgile dans SD. Nous les regroupons, dans l'analyse suivante, en deux grands

429 ; 11, 188 ; 11, 532 ; 12, 83 ; B. 2, 23 ; 2, 65 ; G. 1, 24 ; 1, 229 ; 1, 344 ; 2, 177. Cf. aussi THOMAS 1880, p. 247-257.

¹⁴ En revanche, l'adverbe *male* porte d'ordinaire sur les critiques adressées à Virgile et appartient donc au domaine de leur réfutation.

¹⁵ Qui a été critiquée depuis, cf. le bilan de GÖRLER 1988, p. 812.

¹⁶ Cf. SERVIUS 1, 24 ; 1, 58 ; 1, 96 ; 1, 181 ; 1, 233 ; 1, 234 ; 1, 352 ; 1, 458 ; 1, 561 ; 2, 134 ; 2, 250 ; 2, 367 ; 2, 601 ; 3, 297 ; 3, 342 ; 4, 133 ; 4, 277 ; 4, 450 ; 4, 577 ; 4, 692 ; 5, 626 ; 6, 255 ; 6, 396 ; 6, 477 ; 6, 520 ; 6, 724 ; 6, 776 ; 7, 689 ; 8, 33 ; 8, 202 ; 8, 322 ; 8, 376 ; 8, 398 ; 8, 651 ; 8, 724 ; 9, 262 ; 9, 621 ; 9, 712 ; 9, 799 ; 10, 8 ; 10, 28 ; 10, 89 ; 11, 186 ; 11, 306 ; 11, 372 ; 12, 120 ; 12, 638 ; 12, 730 ; B. 6, 79 ; G. 2, 116 ; 2, 273 ; 2, 455 ; 2, 478 ; 3, 82 ; 3, 89 ; 3, 468. SD 8, 276. Cf. *ThIL* 2, 1090, 51 sq.

ensembles : les remarques qui relèvent du travail du *grammaticus*, et celles du *rhéteur*. Sans être parfaite, cette distinction permet d'envisager l'œuvre et ses critiques sous deux aspects : celui des *mots*, et celui du *texte*. Notons enfin que nous ne distinguons pas les *obtrectatores* des *critici* : la différence, apparemment fondée sur la malveillance du commentateur envers Virgile, est souvent floue¹⁷, et, même s'il y a loin des Numitorius aux Probus, plus le temps passait, et plus les critiques contre Virgile devenaient pour ainsi dire sacrilèges : il n'est pas du tout sûr que Servius, par exemple, ait pu différencier les deux et dire en quoi telle critique était plus malveillante qu'une autre : à ses yeux, elles se valaient.

2. *Grammatici vs Vergilius*

Une première série de critiques vise la langue de Virgile. L'attention portée aux mots et à leur choix est typique de l'enseignement des *grammatici*, et nous fait entrer dans leur officine. C'est par le lexique que les grammairiens initient leurs élèves aux premières subtilités du langage. Or, ils sont confrontés à un problème majeur : la langue de Virgile n'est ni le latin classique ni la langue d'usage, et plus on s'éloigne du I^{er} siècle av. J.-C., plus un fossé se creuse entre les habitudes virgiliennes, le *sermo cotidianus* et les normes que les *grammatici* enseignent. Ce sont ces écarts entre niveaux et états de langue que les *critici* ont régulièrement dénoncés.

2.1. *Fictum*

On a ainsi critiqué la tendance de Virgile à créer des mots : dans une civilisation qui tient toute innovation pour suspecte – quel que soit le domaine d'application, fût-il lexical –, il s'agit d'une faute contre la tradition et la norme, et d'une accusation susceptible de disqualifier la langue du poète. Aussi entreprend-on parfois de réfuter des accusations :

SD 3, 384 *et quidam 'lentandus' noue uerbum fictum putant, sed in annalibus legitur*

« et certains pensent que *lentandus* est un mot nouveau, inventé, mais on le trouve dans les *Annales*¹⁸ [d'Ennius]. »

Ce genre de remarques s'insère dans des débats grammaticaux plus généraux, par exemple celui de la dérivation adjectivale :

¹⁷ GÖRLER 1988, p. 810.

¹⁸ *Annales* d'Ennius selon Thilo *ad loc.*, qui renvoie à l'édition Vahlen *Ann.* I, LXII (en fait, LII) ; mais Vahlen *ad loc.*, sans nier cette possibilité, se montre très circonspect ; on peut aussi songer aux écrits des Annalistes romains.

SD 4, 41 *et fictum 'inhospita', cum 'inhospes' non dicatur.*

« *et inhospita* a été inventé, puisqu'on ne dit pas *inhospes*. »

Bien plus tard, cette critique a été réfutée par Priscien, qui estime que *inhospita* est simplement un composé de *hospita*¹⁹. Servius, quant à lui, ne semble pas utiliser *fictum* pour désigner des termes inventés par Virgile, ni d'ailleurs reprendre une critique de ce genre.

On relève également le terme *praesumptum*, qui peut signifier « pris à, emprunté à²⁰ », mais son emploi dans l'exemple suivant est différent :

SD 2, 535 AVSIS : *quidam praesumptum tradunt, nec posse in prosa dici*

Il est éclairé par une remarque similaire en 12, 351 : *quaeritur quis ante hunc 'ausis' dixerit* « on se demande qui avant lui [*scil.* Virgile] a employé *ausum* » ; il faut donc traduire 2, 535 par « Certains rapportent que le mot *ausum* est une création audacieuse, et qu'il ne peut être employé en prose ». Le *ThlL* cite d'ailleurs cet extrait en glosant le verbe par « *quae contra normam adhibuntur, finguntur* » (X, 2, col. 960, l. 41-46). Si la critique n'est pas formellement exprimée, elle demeure implicite, de même que dans le second exemple :

SD 2, 330 *et quidam 'bipatientibus' praesumptum accipiunt, quia 'bi' particula non praeponitur, neque uerbis neque participiis ; nemo enim dicit 'bipateo' et 'bipatens' ; sed praeponitur appellationibus, ut 'bipennis'*

« et certains considèrent *bipatens* comme une création audacieuse, parce que la particule '*bi*' ne se place ni devant les verbes ni devant les participes : en effet, personne ne dit *bipateo* ni *bipatens* ; mais on la place devant les appellatifs, comme *bipennis*. »

Il y a dans ce verbe *praesumo* une nuance d'audace qui n'a rien d'élogieux. Il en va de même pour les formules interrogatives du type *quis ante hunc... ?* « qui avant lui <a employé>... ? »²¹, selon lesquelles Virgile aurait été le premier à employer tel mot, du moins dans le sens qui est alors le sien. Même si la formulation ne le dit pas clairement, il s'agit d'une critique implicite ; comme ces questions ne se trouvent que dans SD, et que Servius les proscriit, on peut raisonnablement les attribuer à une source unique, peut-être un catalogue de mots où le poète s'écartait de l'usage, similaire à ce qu'on trouve dans la *grammatica Vergiliana* d'Asper²², avec cette différence qu'Asper semble justifier Virgile, et

¹⁹ PRISCIEN *GLK* 2, 343, 3-10.

²⁰ SD 2, 143 : *alii tamen uolunt 'intemerata' de libris sacris commutatis litteris esse praesumptum* « d'autres cependant veulent que *intemerata* ait été emprunté aux livres sacrés, avec interversion de lettres » ; même sens et construction en SD 12, 779.

²¹ Cf. SD 1, 25 ; 2, 229 ; 4, 120 ; 8, 195 ; 8, 326 ; 8, 403 ; 10, 430 ; 10, 676 ; 10, 770 ; 10, 835 ; 12, 7 ; 12, 351 ; 12, 517 ; 12, 619.

²² Dans le Tome 3 de l'édition de THILO et HAGEN, p. 533-540.

non le critiquer²³. Ce catalogue serait suffisamment ancien pour garder une certaine actualité au moment de sa rédaction : de fait, au V^e siècle, on ne voit pas trop quel intérêt il aurait – ce qui justifie sans doute sa mise à l'écart par Servius ; mais au I^{er}-II^e s. ap. J.-C., ce genre de remarques peut conserver un sens dans la critique lexicale, par exemple dans l'école de Probus ; ce dernier s'intéressait à la langue des *ueteres*²⁴ et devait noter – et condamner – les innovations lexicales, ou justifier les mots apparemment nouveaux, mais qui apparaissaient en réalité chez les anciens.

2.2 Improprie

D'autres notes portent sur la propriété du vocabulaire, étape essentielle dans l'apprentissage du langage : c'est de ce souci que sont issues d'innombrables scolies (Servius et SD réunis) sur les synonymes et les *differentiae*²⁵. Quelques remarques pointent ainsi l'impropriété de tel mot :

SD 2, 743 VNA : *id est sola. Et uidetur **improprie** de necessaria persona 'una' dixisse, quae non sic debet numerari quasi numero defuerit, sed quasi affectui dolentis ; sola enim de multis intellegitur.*

« VNA : c'est-à-dire 'une seule'. Et il semble que Virgile ait employé de manière impropre *una* pour une personne proche, qui ne doit pas être comptée comme si elle était ôtée d'un nombre donné, mais comme si elle était, pour ainsi dire, arrachée à l'affection de son époux affligé ; en effet, on comprend *sola* par rapport à une multitude. »

Il s'agit du moment où Énée réalise que sa femme Créuse, *seule*, a disparu, lors de leur fuite de Troie. L'auteur de la note critique alors l'emploi de *una*, qui semble, dans son esprit, participer d'un décompte objectif et englober une série de nombres, en particulier les chiffres qui suivent : deux, trois, etc., alors que *sola* marque un isolement non relatif (le mot ne s'oppose pas à 'deux'²⁶ ou 'trois', mais à un grand nombre indéfini), n'appelle pas d'autres unités et conviendrait mieux à l'expression d'une douleur personnelle²⁷. Ce genre de critique, ici explicite, est typique de l'attitude tatillonne des *grammatici*, qu'on retrouve régulièrement par ailleurs dès qu'on aborde le lexique.

²³ Voir l'analyse très intéressante de TOMSIN 1952, p. 25-33.

²⁴ Suétone *Gramm.* 24, 5 *reliquit autem non mediocrem siluam obseruationum sermonis antiqui.*

²⁵ Voir VALLAT 2011, p. 104-108 et STOK 2008.

²⁶ En particulier, *unus* appelle souvent une seconde unité, cf. SERVIUS 9, 541 : VNVS : *subaudis 'et alter'.*

²⁷ Cette analyse ne se trouve pas ailleurs de façon nette, car *solus* est tantôt donné comme synonyme de *unus*, tantôt non, cf. SD 2, 426 VNVS : *non solus, sed [praecipuus]* ; 4, 420 HOC TAMEN VNVM : *uel hoc solum* ; 11, 76 HARVM VNAM : *'unam' pro 'alteram'* ; 12, 817 VNA SVPERSTITIO : *id est 'sola' uel 'summa'.*

On trouvera un autre exemple d'impropriété dans la critique de l'*usurpatio*, c'est-à-dire l'abus de langage, qui permet également de distinguer les méthodes de Servius par rapport à SD :

S-SD 1, 273 *GENTE SVB HECTOREA* [*id est Troiana. Sed debuit dicere 'Aeneia'. Diximus superius nomina poetas ex uicino usurpare*²⁸]. *Sed quidam reprehendunt, quod 'Hectorea' et non 'Aeneia'. Mos est poetis nomina ex uicinis usurpare, quia coniunctus genere Hectori Ascanius, ut est « et pater Aeneas, et auunculus excitat Hector ». Alii tradunt, cum Hectoris progenies nulla in Italia fuerit, ideo 'sub Hectorea' positum ut significaret sub forti, ut in quinto « Hectorei socii ». Sed ex aliis rebus alia dat nomina, ut pios Aeneadas appellauit, ut timidos Phrygas, ut nobiles Dardanidas, ut periuros Laomedontidas.*

« *GENTE SVB HECTOREA* : [c'est-à-dire de Troie. Mais il aurait dû dire « d'Énée ». Nous avons dit plus haut que les poètes employaient des noms tirés d'un proche.] Mais certains lui reprochent d'avoir écrit *Hectorea* et non *Aeneia*. C'est l'usage des poètes d'employer des noms tirés de proches, parce qu'Ascagne est apparenté à Hector, comme dans « son père Enée et son oncle Hector l'incitent-ils ? » (3, 343). D'autres rapportent que, puisqu'il n'y avait aucune descendance d'Hector en Italie, on a mis « sous la race d'Hector » pour « sous une race courageuse », comme au livre 5 dans « compagnons d'Hector » (5, 190). Mais il diversifie les noms en fonction des contextes : c'est ainsi que, quand ils font preuve de piété, il les a appelés 'Énéades' ; de crainte, 'Phrygiens' ; de grandeur, 'Dardanides' ; de trahison, 'Laomédonides'. »

Dans sa prophétie à Vénus, Jupiter annonce que « la race d'Hector » règnera trois cents ans sur Albe ; or, aucun descendant d'Hector n'est parvenu en Italie, d'où une critique que, une fois n'est pas coutume, Servius reprend, pour justifier aussitôt le poète. Les formulations respectives d'une même idée sont intéressantes : Servius emploie l'expression *debuit dicere* « il aurait dû dire »²⁹, avec un irréel qui annonce la réfutation ; de son côté, SD précise clairement qu'il s'agit d'une critique extérieure (*quidam reprehendunt*), avant de présenter, dans un premier temps, une explication semblable à celle de Servius : donc, la remarque et la première justification sont communes à S et SD (par simple reformulation sur la *licentia*), mais différent dans la présentation : la première élude la critique, que la seconde explicite. De plus, SD ajoute une seconde explication³⁰, avec recours aux connotations des adjectifs propres. Cette scolie a

²⁸ Nous mettons le texte de Servius entre crochets dans cet article, quand il se trouve mêlé à celui de SD.

²⁹ Sur cette expression, voir GEORGII 1891, p. 421 et KASTER 1997, p. 180.

³⁰ Explication qu'on retrouve en partie chez SERVIUS au vers 1, 468 ; ces redites posent un problème important : faut-il considérer qu'elles sont dues à l'exploitation d'une source commune, mais mal localisée (ou plutôt issue d'un commentaire non suivi), ce qui justifierait

donc un double intérêt : elle montre d'abord que les formulations, plus ou moins précises, ont une importance pour l'histoire de la critique virgilienne ; elle illustre aussi le type de reproches adressés à Virgile : on attaque alors son à-peu-près, son manque d'exactitude dans l'emploi du lexique, qui est justifié dans un deuxième temps par le *mos poeticus*, autrement dit la *licentia* qu'on accorde aux poètes³¹.

2.3. *Incongrue*

Dans un domaine similaire, on a accusé Virgile d'employer des mots à tort et à travers, sans égard au contexte : l'adverbe *incongrue* illustre régulièrement cette critique qui, comme pour *Hectorea* ci-dessus, porte avant tout sur des épithètes malvenues. Le choix d'un terme, en effet, a une incidence sur la cohérence textuelle, et préfigure le travail du *rhetor*. Ainsi, au livre 3, Énée, abordant la Sicile, évoque « le malheureux Ulysse » :

SD 3, 691 *nam Aeneas incongrue infelicem Vlixen dicit ; nisi forte quasi pius etiam hostis miseretur, cum similes errores et ipse patiatur.*

« car³² Énée appelle maladroitement Ulysse un 'malheureux' ; à moins peut-être qu'il prenne pitié d'un ennemi parce qu'il est pieux, puisqu'il subit lui-même des errances semblables. »

L'adjectif *infelix* semble au scoliaste incohérent avec la psychologie des personnages : comment Énée pourrait-il avoir pitié d'un ennemi qui a si bien contribué à la chute de Troie³³ ? Servius, de son côté, écrit : *epitheton ad inplendum uersum positum more Graeco, sine respectu negotii* « épithète placée pour remplir le vers, à la manière grecque, sans rapport avec le sujet » ; ce faisant, il répond tacitement à l'objection émise par SD, et écarte, dans le même temps, l'explication proposée par ce dernier : la *pietas* d'Énée. Une fois de plus, la comparaison est éclairante : sans SD, la note de Servius paraîtrait une simple remarque stylistique, sans enjeu critique, alors qu'en réalité, elle répond à une polémique. Cette dernière était ancienne, comme nous l'apprennent les *Scolies de Vérone* :

des différences de détails ? Ou bien s'agit-il d'une duplication du compilateur final de SD à partir de Servius ?

³¹ En l'occurrence, par glissement métonymique, fréquent en poésie, et surtout pour les adjectifs dérivés de noms propres, cf. BÉJUIS-VALLAT 2009, p. 167-169.

³² La conjonction *nam* lie apparemment la scolie de SD à celle de Servius, mais n'est pas réellement pertinente ; elle est soit le fait du compilateur de SD, qui a lié les notes comme il a pu (cf. THILO 1881, p. VIII-IX), soit celui de l'auteur original, cf. note 34.

³³ Cf. GEORGII 1891, p. 184.

3, 691 *COMES INFELICIS VLIXI. Cornutus : nam indecore hoc dicitur, quum sit Vlixes hostis Aeneae. Asp. : non indecore, sed poetice et magnifice, quoniam eadem erroribus et periculis patiebatur Aeneas.*³⁴

« Cornutus : ‘car il dit cela sans cohérence, puisqu’Ulysse est l’ennemi d’Énée’. Asper : ‘ce n’est pas incohérent, mais poétique et noble, puisqu’Énée subissait les mêmes épreuves en ses errances et périls’. »

Nous avons là un débat ancien : Cornutus, au I^{er} siècle ap. J.-C., semble critiquer Virgile, tandis qu’Asper (II-III^e s.)³⁵ le réfute et prend la défense du poète. La note de SD reprend les deux opinions. C’est ainsi que le compilateur de SD, aux VII-VIII^e s.³⁶, a sauvegardé des remarques qui remontent au premier siècle de l’exégèse virgilienne. Les a-t-il trouvées dans des manuscrits semblables à celui de Vérone, ou dans un commentaire perdu, comme celui de Donat, qui ajouterait une étape supplémentaire dans la transmission des scolies ? La première solution nous semble préférable³⁷.

Un autre problème de cohérence narrative est posé à propos de l’apparition de Vénus, qui s’adresse à Énée « de sa bouche de rose », alors que Troie est en flammes :

SD 2, 593 *quidam reprehendunt non conuenisse in ruina et exitio ciuitatis Venerem roseo ore loqui cum filio, ignorantes hoc epitheton Veneri esse perpetuum.*

« Certains émettent ce reproche : il ne convenait pas, au moment où Troie s’écroulait et périssait, que Vénus s’adresse à son fils ‘de sa bouche de rose’, mais ils ignorent qu’il s’agit d’une épithète de nature de Vénus. »

Georgii (1891, p. 134) estime que cette critique peut venir de Probus, dont l’intérêt pour les épithètes est connu par ailleurs. Quoi qu’il en soit, la présentation est fondamentale : la note de SD ne se contente pas de rapporter une critique ancienne, mais propose aussi la justification de Virgile, nécessairement postérieure : l’une et l’autre se trouvaient déjà dans la source du compilateur. Quant à l’explication, elle relève des débats grammairiens, et recourt à un concept scolaire, largement présent dans les commentaires : l’opposition traditionnelle entre les épithètes de nature et de circonstance³⁸.

Toujours dans le domaine de l’incongru, on relève des critiques sur la présentation de certaines divinités, qui ne serait pas assez respectueuse :

³⁴ Édition BASCHERA 1999 ; le *nam* est une correction pour le *num* du manuscrit.

³⁵ Pour la datation d’Asper, cf. TOMSIN 1952, p. 17-22 ; pour cette scolie, cf. TOMSIN 1952, p. 52.

³⁶ Telle est la datation la plus raisonnable de la compilation, cf. THILO 1880, p. LXVI-LXIX.

³⁷ Voir notre « Introduction », p. 5-6.

³⁸ Cf. MOORE 1891, p. 171-174 ; VALLAT 2011, p. 123.

SD 3, 119 *et quidam 'pulcher Apollo' epitheton datum Apollini reprehendunt; pulchros enim a ueteribus exsoletos dictos; nam et apud Lucilium Apollo pulcher dici non uult.*

« et certains lui reprochent l'épithète donnée à Apollon dans '*pulcher Apollo*'; en effet, les anciens appelaient '*pulchros*' les mignons; de fait, chez Lucilius, Apollon ne veut pas être appelé '*pulcher*'. »

SD 4, 163 *NEPOS VENERIS quidam indecenter dictum uolunt, ut Venus auia sit.*

« LE PETIT-FILS DE VÉNUS : certains veulent que cette expression soit indécente, qui ferait de Vénus une grand-mère. »

Dans les deux cas, le problème est celui du *prepon*, ici le respect de la décence ou de la dignité d'un personnage, que les épithètes choisies par Virgile mettraient à mal. Si la beauté d'Apollon est un attribut du dieu, l'auteur de la note 3, 119 estime que l'adjectif *pulcher* est déplacé à cause d'un ancien usage lexical qui réserverait ce mot pour de jeunes prostitués. L'exemple de Lucilius renvoie de fait à un auteur ancien, mais, sans le contexte, on ne peut préciser davantage le parallèle³⁹. Des scolies que nous lisons plus bas laissent aussi supposer que le mot même *pulcher* ne convient pas au registre épique⁴⁰. En tout cas, l'auteur de la note n'a pas eu recours aux expédients de Servius, qui manipule régulièrement le sens des mots, et l'aurait fait pour ce passage s'il y avait décelé un *incongruum*⁴¹. En 4, 163, l'auteur anonyme de la note reproche à Virgile de transformer, par le biais d'une expression malheureuse (*indecenter*), la déesse de la beauté et de l'amour en aïeule. Dans les deux cas, le *prepon* épique n'est pas respecté⁴². La datation de ces notes est délicate : l'attention portée à la dignité des dieux et la citation de Lucilius, auteur ancien et réservé aux érudits (remis à l'honneur par Probus), suggèrent une fois encore une certaine ancienneté, mais n'excluent pas une « résistance » païenne tardo-antique.

Comme on l'a signalé, c'est parfois tel mot qui n'est pas à sa place dans un poème épique, comme le précise par exemple la scolie suivante :

SD 3, 343 *quidam 'auunculus' humiliter in heroico carmine dictum accipiunt.*

³⁹ Cf. GEORGII 1891, p. 159 ; MILLER 2009, p. 116.

⁴⁰ On peut le déduire de la remarque d'AULU-GELLE (13, 27, 3) qui, étudiant des passages que Virgile aurait traduits d'Homère, signale à propos de ces vers que le poète latin est plus « néotérique » dans sa version. Voir plus bas notre analyse de SD 8, 731.

⁴¹ C'est ce qu'il fait en 7, 656, à propos du « bel Hercule » (*PVLCHRO : forti, ut diximus supra* « BEAU : courageux, comme nous l'avons dit plus haut »).

⁴² Probus avait d'ailleurs hérité de la philologie alexandrine un signe (M) pour noter l'ἀπρεπές.

« Certains considèrent que, dans un poème épique, l'emploi du mot *auunculus* relève du registre bas. »⁴³

La critique aborde ainsi la question du niveau de langue, et de la pertinence du lexique en fonction du type de texte. L'emploi du registre bas constitue un manquement aux règles d'écriture de l'épopée⁴⁴, ou même d'un poème didactique comme les *Géorgiques*. C'est sans doute pour cette raison que le mot *hordea* en *G.* 1, 210 a suscité une critique :

SD *G.* 1, 210 *sane reprehensus Vergilius dicitur a Bauio et Maeuio hoc uersu « hordea qui dixit superest ut tritica dicat »*

« Assurément, Bavius et Mévius ont critiqué Virgile dans ce vers : 'celui qui a dit *hordea*, il ne lui reste qu'à dire *tritica*'. »⁴⁵

Le niveau de langue courant ou bas, indigne de l'épopée, est également signalé par l'adjectif *uulgare*⁴⁶ :

SD 11, 53 *hoc quidam ἀνακόλουθον et uulgare accipiunt ; sed eleganter ad exprimendum patris adfectum ad patrem orationem conuertit.*

« Certains considèrent cela comme une anacoluthie et un vulgarisme, mais il a détourné avec élégance son discours vers un père pour rendre l'affliction d'un père. »

SD 11, 399 *quibusdam uidetur uulgare conuicium, ut est 'tibi et capiti tuo', sed honestatem dicto additam per uarietatem.*

« L'attaque semble vulgaire à certains, comme l'est 'pour toi et ta personne', mais une modification a rehaussé le niveau de l'expression. »⁴⁷

Dans le premier exemple, Énée se lamente sur la mort de Pallas, et interpelle fictivement le père de ce dernier, Évandre : « Tu verras les cruelles funérailles de ton fils » ; c'est cette rupture qui a gêné le commentateur, alors qu'il s'agit d'un type d'apostrophe fréquent en style rhétorique ; dans le second, où Turnus s'en prend à Drancès, c'est une formulation qui semble populaire. Dans les deux cas, nous avons une réfutation (*sed eleganter, sed honestatem*) qui renverse le

⁴³ Cf. GEORGII 1891, p. 171.

⁴⁴ On rejoint alors la problématique de la *tapinosis*, ou *minutio*, utilisation d'un mot bas qui rabaisse le référent, cf. QUINTILIEN 8, 3, 48 et MOORE 1891, p. 288. Servius rappelle dans sa préface que l'*Énéide* est écrite en style élevé : *Est autem stilus grandiloquus, qui constat alto sermone magnisque sententiis*. Voir aussi MALTBY 2011.

⁴⁵ Critique attribuée à Cornificius Gallus par le grammairien CLÉDONIUS *GL* 5, 43, 2-3 K. Il s'agit pour ces critiques d'un barbarisme pour le singulier *hordeum* ; *idem* pour *triticum*. La forme versifiée de la critique est typique des attaques adressées à Virgile de son vivant.

⁴⁶ Sur la notion chez Servius, cf. UHL 1998, p. 339-361, et sur le sens du mot, WOLFF 2011, p. 82-85.

⁴⁷ Voir respectivement GEORGII 1891, p. 475 et 493.

jugement de valeur pour en faire un point positif : le discours d'Énée est ainsi plus apte à rendre le pathétique de la situation, tandis que Turnus modifie l'expression ordinaire (en changeant *tibi et capiti tuo* en *capiti ... Dardanio rebusque tuis*) et lui confère ainsi une certaine tenue qui lui évite le vulgarisme.

2.4. *Melius potuit dicere*

Au-delà de l'incongru lexical, qui réside dans le choix d'un mot, il existe aussi, selon les critiques, des problèmes de formulation et de grammaire, qui relèvent de la syntaxe plus que du lexique, et qui ne sont pas toujours explicités aussi nettement que dans les exemples suivants :

SD 1, 1 *sane praepositionem mutauit, nam 'ex oris' melius potuit dicere.*

« Assurément, il a changé la préposition, car il aurait mieux fait de dire *ex oris*. »

SD 2, 743 *'huc' enim dicere debuit.*

« en effet, il aurait dû dire *huc*. »

Le premier exemple est celui du vers initial de l'*Énéide*, où Virgile annonce son sujet : l'homme *Troiae qui primus ab oris* – la préposition *ab* n'ayant pas l'heur de plaire au critique ; dans le second, il s'agit à nouveau du passage où Énée constate la disparition de Créuse⁴⁸. Servius réunit l'adverbe *hic* au verbe *defuit* du vers suivant (*'hic una defuit', aliter uitium est* « réunir *hic una defuit*, sinon, c'est une faute ») en écartant toute autre interprétation, alors que SD précise qu'en cette position, au contact du participe *collectis*, on attendrait l'adverbe de mouvement *huc*. En soi, ces remarques ne sont pas rares : régulièrement, SD nous signale que Virgile emploie telle préposition ou tel adverbe pour tels autres. Mais la formulation est importante : si, d'ordinaire, nous avons simplement la tournure *X pro Y*⁴⁹, ces deux exemples nous montrent qu'il s'agit de l'abréviation d'une formulation plus longue, contenant une critique explicitée par l'usage des irréels *potuit* ou *debuit*, qui introduisent de fait un jugement axiologique absent de la forme abrégée. En général, Servius ne propose pas de notules de ce genre. On retrouve chez SD une forme développée en 10, 150, à propos du syntagme *quidue petat quidue ipse ferat* :

SD 10, 150 *multi autem 'quidue petat quidue ipse ferat' dicunt oportuisse dici, sed mutatam coniunctionem : neque enim ex alterius persona exponitur, sed totum ex Aeneae, et ideo 'que' coniunctione opus fuisse ; 'ue' enim proprie 'uel' significat.*

⁴⁸ *Én.* 2, 743-744 : *hic demum collectis omnibus una / defuit...*

⁴⁹ Cf. VALLAT 2011, p. 115-118. On peut là aussi supposer l'existence de listes qui cataloguaient ces différents manquements à l'usage linguistique.

« Beaucoup disent qu'il aurait dû dire *quidque petat quidque ipse ferat*, mais que la conjonction a été changée ; en effet, l'exposition ne se fait pas à travers un second personnage, mais tout entière à travers Énée, et pour cette raison il aurait fallu la conjonction *que* ; en effet, au sens propre, *ue* signifie 'ou bien'. »⁵⁰

Nous avons là une argumentation structurée qui justifie sa critique, et donc a tout lieu d'être ancienne. Ce genre de raisonnement marque d'ailleurs une tendance latente dans les exemples précédents, celle de réécrire le texte, et il n'est pas impossible qu'elle ait été à l'origine de certaines variantes proposées par des *grammatici* pointilleux ; ainsi, quand Évandre découvre le cadavre de son fils Pallas⁵¹ :

SD 11, 152 *alii non 'parenti', sed 'petenti' legunt, ut non iure adfectionis quam filius patri debebat, sed humanitatis eum conuenire uideatur : petenti mihi, o Palla, fidem dederas te cautius quam fortius dimicaturum. Et adfirmant, si 'parenti' legendum esset, potuisse dici 'non haec, o fili, dederas promissa parenti'.*

« Certains ne lisent pas *parenti*, mais *petenti*, de sorte qu'il ne semble pas faire appel à l'affection qu'un fils doit à son père, mais à ses qualités humaines : 'à moi qui te le demandais, tu avais promis, ô Pallas, de combattre avec plus de prudence que d'audace'. Et ils affirment que, s'il avait fallu lire *parenti*, il aurait pu dire 'ce ne sont pas, mon fils, les promesses que tu avais faites à ton père'. »

La première partie de la scolie présente la variante comme c'est régulièrement le cas, avec une formule du type « certains lisent tel mot à la place de tel autre » ; mais, ce qui est plus rare, c'est que la variante est justifiée par un raisonnement serré, qui rejette l'autre leçon : ce dernier argument (s'il y avait *parenti*, Virgile aurait écrit le vocatif *fili*, et non le nom propre *Palla*⁵²) nous permet d'accéder à la façon dont un *grammaticus* raisonne sur le texte de Virgile et discute pied-à-pied chaque mot.

Cette méthode conduit d'ailleurs à certains excès :

SD 4, 384 *et debuit 'absens' 'quamquam' subiungere, ut esset 'quamquam absens'*

« et il aurait dû subordonner *absens* à *quamquam*, de sorte qu'il y ait *quamquam absens* 'bien qu'absent'. »

Le scoliaste estime que Virgile aurait dû expliciter l'emploi concessif de l'adjectif par l'ajout d'un adverbe-subordonnant : c'est tout juste s'il ne réécrit pas

⁵⁰ Cf. GEORGII 1894, p. 443.

⁵¹ *Én.* 11, 152-153 : *Non haec, o Palla, dederas promissa parenti, / cautius ut saeue uelles te credere Marti.*

⁵² GEORGII 1891, p. 479-480.

le texte. On retrouve cette tendance en 12, 646, où l'on nous démontre, preuve à l'appui, que Virgile, au lieu de *usque adeone*, aurait dû écrire *usque eo*⁵³ ; ce faisant, le scoliaste commente le poète comme un auteur de prose, car, tout concentré sur l'usage et le sens, il fait l'impasse sur des contraintes métriques pourtant consubstantielles à la poésie, et dissocie curieusement le fond et la forme. Ce genre de critique où l'on nous dit que Virgile a *ajouté* un mot est le pendant de l'annotation grammaticale *deest* qui indique qu'un terme est *manquant*⁵⁴.

On peut également rattacher aux problèmes de formulation les nombreuses remarques sur les ambiguïtés grammaticales, lorsqu'on se demande à quel mot un terme doit être relié, par exemple le génitif dans :

SD 3, 531 *hic dubium est utrum 'Mineruae templum' an 'in arce Mineruae' debeamus accipere*

« on se demande ici si l'on doit comprendre 'le temple de Minerve' ou 'dans la citadelle de Minerve'. »

Les exemples sont très nombreux⁵⁵. Il n'est pas absolument certain qu'il s'agisse de critiques à chaque fois, mais noter que le lecteur reste dans l'embarras ne constitue guère un éloge. Autre forme d'ambiguïté grammaticale, l'homophonie des datif et ablatif de la seconde déclinaison :

SD-S 3, 83 *licet Probus quaerat quid sit 'iungimus hospitio dextras', tamen [septimus casus est, id est iure hospitalitatis: nam 'ad hospitium' non potest intellegi, quia iam amicus fuit]*

« Bien que Probus demande ce que signifie *iungimus hospitio dextras*, cependant [c'est un ablatif, c'est-à-dire '[nous joignons nos mains] selon les lois de l'hospitalité', car on ne peut comprendre un datif 'pour l'hospitalité', car c'était déjà un ami]. »

La seconde partie de la scolie est de Servius, qui explique à quel cas se trouve le mot *hospitio* dans ce vers ; mais le début est propre à SD ; or, c'est ce début, et non le texte de Servius, qui nous apprend qu'il y a eu un débat sur ce vers⁵⁶, et que le problème a été posé par le fameux critique Probus de Béryste au

⁵³ Cf. RIBBECK 1866, p. 111 ; GEORGII 1891, p. 545. Voir encore SD 1, 603 : à propos des vers *si qua pios respectant numina, si quid / usquam iustitiae est*, le scoliaste note '*qua*' et '*quid*' *addidit* ; *erat enim integrum 'si pios numina respiciunt et iustitia usquam est*' « [Virgile] a ajouté *qua* et *quid* ; en effet, le sens était complet avec *si pios numina respiciunt et iustitia usquam est* » ; le mot *integrum* renvoie de fait à l'unité de sens, alors que le vers ainsi réécrit (changement d'ordre des mots, changement de verbe : *respectant* > *respiciunt*), malgré des allures d'hexamètre, est faux.

⁵⁴ Voir par exemple Vallat 2011, p. 113.

⁵⁵ Cf. 9, 93 ; 10, 21 ; 11, 301, etc. Chez Servius même, cf. THOMAS 2001, p. 112-116.

⁵⁶ GEORGII 1891, p. 157.

I^{er} s. de notre ère. En somme, Servius a reformulé la scolie de sorte qu'on ne voie plus la polémique de Probus. Le cas semble fréquent.

Le cas ultime de critique sur une formulation virgilienne apparaît dans le cas suivant :

SD 1, 636 *sane quidam hunc uersum intellegi non putant posse, ut est ille*
« *quem tibi iam Troia* »

« Assurément, certains estiment que ce vers est incompréhensible, comme l'est *quem tibi iam Troia* (3, 340) »

Nous avons là le problème des vers incomplets, puisque le vers 1, 636 se présente sous la forme d'un simple hémistiche *munera laetitiaque dei* ; une grande incertitude de la tradition manuscrite antique pèse sur le dernier mot *dei* qui, selon la scolie (Servius/SD), se lisait également *die* ou *dii*. C'est sans doute pour cette raison que l'hémistiche a posé des soucis de compréhension ; plus loin, en 1, 560, SD précise que Virgile aurait corrigé et complété ce genre de vers s'il en avait eu le temps.

3. *Rhetores vs Vergilius*

Les critiques suivantes ont sans doute pour auteurs les mêmes philologues que les précédentes, mais elles n'ont pas la même portée, car elles relèvent du travail du *rhetor*, qui succède, dans l'école romaine, au *grammaticus*⁵⁷ : il s'agit alors d'apprendre aux élèves à écrire des discours ou des poèmes dans les règles, ce qui fournit une grille de lecture pour Virgile et pour sa critique.

3.1. *Narratologie et économie du texte*

À un niveau encore proche du lexique, mais avec des implications déjà narratologiques, le terme *superfluo* et sa famille désignent un mot, un syntagme ou un vers entier dont on peut faire l'économie, car ils semblent inutiles à la logique et à la progression du texte. Cette chasse au superflu est une technique qui remonte aux premiers temps de la philologie, quand les savants alexandrins, tel Zénodote d'Éphèse (IV-III^e s. av. J.-C.), éditaient Homère en pratiquant l'athétèse, la mise à l'écart, suite à un travail critique, de tel vers qui semblait interpolé⁵⁸. Les philologues latins, en particulier Probus, ont repris cette méthode.

⁵⁷ MARROU 1988, p. 75-93 ; cela dit, la distinction n'est pas absolue : un érudit comme Servius, qui porte le titre de *grammaticus*, fait aussi office de *rhetor*. La définition même est floue dans Suétone *Gramm.* 4.

⁵⁸ Cf. par exemple *Scolies A à l'Iliade* 9, 23-25a (Erbse) : *παρὰ Ζηνοδότῳ οὐκ ἐφέροντο. καὶ Ἀριστοφάνησ ἠθέτει* « [ces vers] ne sont pas reportés chez Zénodote, et Aristophane les a athétisés » ; 9, 23-25b *ἠθετοῦνται στίχοι τρεῖς* « trois vers sont athétisés ».

Au niveau du mot, on relève des formules pour signaler l'inutilité d'un mot outil ou secondaire :

SD 2, 779 *ILLE superfluum hoc loco pronomen*

« *ILLE* : le pronom est inutile dans ce passage. »

SD 12, 5 *quamuis quidam 'ille' pro se superfluum hoc loco pronomen tradunt*

« ...bien que certains rapportent que, dans ce passage, le pronom *ille* est en soi inutile. »

SD 10, 636 *TVM DEA : potest sensu integro 'dea' detrahi*

« *TVM DEA* : on peut enlever *dea* sans toucher au sens. »

Que le pronom *ille* soit jugé superflu, cela concerne surtout l'histoire de la langue. Mais notons qu'en 10, 107⁵⁹, SD cite le même vers 12, 5 pour l'emploi laudatif de *ille* : l'incohérence apparente est probablement la marque de sources diverses qui ont été compilées par la suite. En 10, 636, le commentateur prétend enlever un mot jugé inutile, mais sans égard à la métrique, dans le même état d'esprit qu'en 12, 646 (voir *supra* 2.4.)⁶⁰. Il n'est pas impossible que ce genre de critique remonte à Probus, qui traquait ce genre de défaut, comme nous l'apprend la scolie 2, 173 :

SD 2, 173 *Probo sane displicet 'salsus sudor', et superuacue positum uidetur.*

« Assurément, Probus n'aime pas l'expression 'sueur salée', et il estime que [l'épithète] a été ajoutée inutilement. »

La même remarque se trouve dans les Scolies de Vérone⁶¹ : *Probus malo epitheto putat usum poetam, critici uero naturalia <epitheta a poetis> nusquam inhoneste putant locari* « Probus pense que le poète a employé une mauvaise épithète, mais des critiques pensent que les épithètes de nature ne sont jamais utilisées à tort par les poètes ». SD n'a d'ailleurs enregistré que la remarque critique de Probus, qui porte sur une redondance sémantique, et ne connaissait logiquement pas la seconde partie des *Scolies de Vérone*, qui comporte une justification du poète, attribuée à des *critici* anonymes, via une généralité qui règle tout cas particulier⁶².

⁵⁹ GEORGII 1891, p. 513.

⁶⁰ Voir aussi SD 1, 204 (sur l'expression *discrimina rerum*) : '*Rerum*' *autem potest et saluo sensu omitti* « Quant à *rerum*, on peut l'omettre sans modifier le sens ».

⁶¹ Cf. GEORGII 1891, p. 112-114.

⁶² On trouvera des traces de ce genre de critique dans des tournures négatives (du type *nec est superfluum*) en 8, 152 et 11, 453.

Au-delà des mots, on sait que Probus pratiquait volontiers l'athétèse, grâce à des signes diacritiques accompagnés de commentaire⁶³ :

SD 4, 418 *Probus sane sic adnotauit « si hunc uersum omitteret, melius fecisset »*

« Assurément, Probus a fait cette remarque : 's'il avait omis ce vers, il aurait mieux fait'. »

SD 1, 21 *et « hinc populum late regem belloque superbum uenturum excidio Libyae sic uoluerit Parcas » in Probi adpuncti sunt et adnotatum « hi duo si eximantur, nihilo minus sensus integer erit ». Sed Vergilius amat aliud agens exire in laudes populi Romani.*

« Chez Probus, les deux vers 'que de là viendrait un peuple roi largement à l'entour et superbe à la guerre, pour la ruine de la Libye, qu'ainsi filaient les Parques' ont été athétisés, avec ce commentaire : 'si l'on enlève ces deux-là, le sens n'en sera pas moins intact'. Mais Virgile aime, tout en traitant autre chose, aboutir à la glorification du peuple Romain. »

La note au vers 1, 21 est particulièrement intéressante : elle montre que Probus appliquait une pratique alexandrine⁶⁴, qui était certes justifiée pour Homère : l'analyse textuelle permettait d'écarter des vers interpolés lors d'une tradition orale longue et diverse, et s'appuyait sur la cohérence narrative et la stricte nécessité de tel ou tel vers pour l'unité du sens⁶⁵ ; mais il faut bien comprendre que cette méthode, dont Probus se fait l'héritier, n'a pas de pertinence réelle pour l'*Énéide* : même si l'on sait que Virgile n'a pas eu le temps de corriger intégralement son épopée, il n'en est pas moins l'auteur unique d'une œuvre éditée juste après sa mort, et son texte ne connaît en rien les incertitudes et doutes qui pèsent sur l'œuvre homérique. Le prestige de la philologie alexandrine était tel qu'il a aveuglé sur ce point de grands érudits, qui ont appliqué systématiquement une critique dogmatique, sans tenir compte des spécificités des œuvres latines. Nous avons dans la même note une réfutation anonyme de l'avis de Probus, avec une explication générale, qui cette fois s'appuie sur les habitudes de Virgile et sa tendance à glorifier le peuple romain. Les habitudes de Probus ont conduit à lui attribuer la critique du vers 8, 731⁶⁶ :

SD 8, 731 *hunc uersum notant critici quasi superfluo et humiliter additum nec conuenientem grauitati eius: namque est magis neotericus.*

⁶³ GEORGII 1891, p. 52. Cf. JOCELYN 1985 pour les signes employés par Probus.

⁶⁴ Voir JOCELYN 1985, p. 470-471.

⁶⁵ Par exemple, au début du livre 1 de l'*Illiade*, Zénodote condamnait les vers 4-5, 46-47 et 63, tandis qu'Aristarque rejetait les vers 29-31, voir scolies *ad loc.*

⁶⁶ Cf. RIBBECK 1866, p. 152 ; GEORGII 1891, p. 387.

« Les critiques condamnent ce vers qui aurait été ajouté inutilement et selon le registre bas, et ne conviendrait pas à sa gravité : de fait, il est plutôt néotérique. »

Il s'agit du dernier vers du livre 8, lorsqu'Énée prend le bouclier forgé par Vulcain : *attollens umero famamque et fata nepotum* « chargeant sur son épaule la gloire et les destins de ses descendants ». On ne voit pas trop ce qui a justifié le jugement « néotérique », c'est-à-dire relevant de la « nouvelle poésie » par opposition aux anciens poètes, et sans doute aussi de la poésie lyrique ou élégiaque, par contraste avec l'épopée : est-ce l'expression *attollens umero*, qui allie à un mot concret une suite de termes abstraits ? Quoi qu'il en soit, l'attribution à Probus n'est pas absurde, puisque le philologue a par ailleurs fait la même critique⁶⁷.

De la critique du superflu, on passe facilement à celle du répétitif, au livre 2, à propos du javelot que Priam lance contre Néoptolème :

SD 2, 546 *alii unam eandemque rem bis dictam uolunt, et superfluum putant 'et summo clipei nequiquam umbone pependit', cum praecessisset 'rauco quod protinus aere repulsum', quod idem est 'et summo clipei nequiquam umbone pependit', et nihil attinuisse dici putant 'summo clipei nequiquam umbone pependit', tamquam non omnino necesse esset ut de summo clipei penderet, et potuisse dici nec de clipeo pependit. Sed duplicationem narrationis per ἐπεξεργασίαν excusant.*

« D'autres veulent qu'une seule et même chose ait été dite deux fois et pensent que 'et [le trait] resta suspendu à la bosse du bouclier' est inutile, puisqu'il y avait avant 'qui fut aussitôt repoussé par le bronze rauque', ce qui est la même chose que 'et il resta suspendu à la bosse du bouclier' ; et ils pensent qu'il ne sert à rien de dire 'et il resta suspendu à la bosse du bouclier', comme s'il n'était pas du tout nécessaire qu'il reste suspendu à la bosse du bouclier et qu'on aurait pu dire 'il ne resta pas suspendu au bouclier'. Mais ils justifient la répétition par l'*epexergasia*⁶⁸. »

Dans le style lui-même très répétitif qui caractérise ce genre de scolie, le commentateur a condamné une sorte de délayage du propos qui le redouble : une fois encore, on peut soupçonner l'influence de Probus.

Au-delà des mots, c'est dans la construction même du discours que la répétition est blâmée :

SD 1, 546 *unum sensum in tres partes diuisit, et potuit reprehendi idem dixisse, nisi ostenderet eum libenter uoto suo inmorari.*

« il a partagé une seule unité de sens en trois, et l'on pourrait lui reprocher de s'être répété, s'il ne montrait qu'il s'attarde volontairement sur son vœu. »

⁶⁷ Cf. SD 12, 605 *Probus sic adnotauit* : « *neotericum erat 'flauos', ergo bene 'floros'* ».

⁶⁸ C'est-à-dire la volonté de terminer et perfectionner le propos (seule occurrence du mot dans le commentaire à Virgile) ; cf. GEORGII 1891, p. 132-133.

Il s'agit du moment où Ilionée prend la parole devant Didon, et où il évoque l'éventuelle survie d'Énée après la tempête⁶⁹. La répétition, qui contreviendrait aux règles rhétoriques, est justifiée par l'intention stylistique⁷⁰ du locuteur ou de Virgile, la distinction des niveaux narratifs n'étant pas toujours bien faite⁷¹.

3.2. Narratologie et contraintes externes

Une épopée comme l'*Énéide* est soumise à des contraintes externes, des règles qui conditionnent ensuite la critique. La principale règle, qui se décline sous plusieurs aspects, est le respect de la vérité, une exigence de cohérence entre le texte et le monde antique.

3.2.1. Les dialogues

C'est ainsi que Virgile, considéré comme une mine de connaissances⁷², est censé se soumettre à diverses conventions. Ces dernières sont fort variées. Elles peuvent par exemple concerner la composition des dialogues, avec des remarques sur ce qu'on appelle de nos jours les « interactions verbales » :

SD 5, 40 *quidam tamen reprehendunt quod penitus non dederit uerba Acesti gratulanti.*

« Certains cependant reprochent à Virgile de n'avoir pas fait parler Aceste qui les félicitait. »

Se mêlent ici, à la fois, des questions d'organisation rhétorique des discours, de tour de parole et de politesse : le commentateur attendait que Virgile fasse parler Aceste qui accueille les Troyens en Sicile. Il manque ici la justification de Virgile, mais on la trouve dans une autre note de SD⁷³ :

SD 3, 348 *et bene uerba Heleno post Andromacham non dedit, ne frigeret, sicut in libro quinto Acestae.*

⁶⁹ *Én.* 1, 546-547 *Quem si fata uirum seruant, si uescitur aura / aetheria neque adhuc crudelibus occubat umbris* « Si les destins nous gardent ce héros, s'il se nourrit du souffle éthéré et n'est pas déjà couché chez les ombres cruelles ».

⁷⁰ GEORGII 1891, p. 91 ; mêmes critique et justification – et sans doute même auteur – en SD 8, 574.

⁷¹ Remarque moins nette en SD 11, 24 : *ite ait uitiose in media oratione 'ait' positum critici notant* « Les critiques remarquent que c'est une faute d'avoir mis *ait* au milieu du discours ». Il pourrait s'agir d'une simple critique sur le positionnement de l'incise, au milieu plutôt qu'en début, mais GEORGII (1891, p. 473) renvoie à deux notes de Servius (3, 480 ; 11, 42) qui relèvent, sans la condamner, une redondance entre *ait* et le verbe de parole qui introduit le discours.

⁷² SERVIUS, 6, *préf.*

⁷³ GEORGII 1891, p. 246.

« et Virgile a eu raison de ne pas faire parler Hélénius, après Andromaque, pour ne pas refroidir le passage, comme pour Aceste au livre 5 ».

La formulation de cette scolie suppose, par comparaison avec 5, 40, une ancienne critique du type **quidam reprehendunt quod non dederit uerba Heleno*. On reprochait donc à Virgile de limiter ses dialogues et de ne pas faire parler ses personnages à des moments-clés, susceptibles d'offrir de belles tirades rhétoriques – de fait, on étudiait avec un soin tout particulier les discours de Virgile. La réfutation de ce reproche s'appuie alors sur l'économie et la psychologie du texte : on ne peut maintenir une tension pathétique en permanence et, après des paroles aussi fortes que celles d'Andromaque, toute tirade risquerait de paraître fade.

Autre réponse à une critique antérieure, la *quaestio* suivante⁷⁴ :

SD 9, 278 *cur, cum duobus sit locutus Ascanius, et unus illi respondit, id est Euryalus, et minor ? quia Euryalo et familiarius et posterius est locutus, dein quia Euryalus matrem commendare debeat.*

« Pourquoi, alors qu'Ascagne a parlé aux deux, n'y en a-t-il qu'un seul pour lui répondre, en l'occurrence Euryale, qui plus est le plus jeune ? C'est parce qu'il s'était adressé à Euryale avec plus de familiarité et en dernier, et ensuite parce qu'Euryale devait lui recommander sa mère. »

Il s'agit cette fois de justifier un manquement apparent à des règles de politesse implicites (il faut répondre à son interlocuteur et, s'il en a deux, commencer par l'aîné) ; pas moins de trois arguments s'y emploient : un argument stylistique (*familiarius*), un autre tactique (*posterius*) et un dernier d'intention (*commendare debeat*). Dans une autre scolie, on s'interroge sur l'emploi de la particule *o*, lorsque Diane accompagnée de la nymphe Opis, annonce – mais à qui ? – le futur trépas de la reine Camille :

SD 11, 536 *quidam ad Camillam referunt, quia ineptum putant praesenti Opi dicere 'o uirgo'. 'O' autem interiectio est.*

« Certains rapportent ces mots à Camille, parce qu'ils jugent impropre de dire 'ô jeune fille' à Opis qui était là ; c'est que *ô* est une particule d'interpellation. »

À partir d'une théorie grammaticale dogmatique (*o* marquerait une rupture, et ne pourrait s'adresser à quelqu'un déjà présent dans la situation d'énonciation), le commentateur a estimé que Diane ne s'adressait pas à Opis, mais déjà à Camille, ce qui poserait malgré tout des problèmes de cohérence textuelle.

⁷⁴ GEORGII 1891, p. 407.

3.2.2. Virgile et Homère

Outre ces problèmes qui relèvent de la rhétorique du discours, nous relevons une autre contrainte externe pour le poète, une question qui a particulièrement intéressé les érudits latins : la relation de Virgile à Homère⁷⁵. Étant, en quelque sorte, un continuateur d'Homère, Virgile se devait, au niveau formel et informatif, de respecter son devancier. Par deux fois, SD note que ce n'est pas le cas :

SD 1, 92 *reprehenditur sane hoc loco Vergilius, quod improprie hos uersus Homeri transtulerit* « καὶ τὸτ'Ὀδυσσεῖος λύτο γούνατα καὶ φίλον ἦτορ ὀχθήσας δ'ἄρα εἶπε πρὸς ὄν μεγαλήτορα θυμόν ». *Nam 'soluuntur frigore membra' longe aliud est, quam λύτο γούνατα ; et 'duplices tendens ad sidera palmas talia voce refert' molle, cum illud magis altum et heroicae personae πρὸς ὄν μεγαλήτορα θυμόν. Praeterea quis interdum manus ad sidera tollit, aut quis ad caelum manum tendens non aliud precatur potius, quam dicit 'o terque quaterque beati' ? Et ille intra se, ne exaudiant socii et timidores despondeant animo, hic uero uociferatur.*

« On reproche assurément à Virgile dans ce passage d'avoir improprie ment traduit les vers d'Homère 'alors Ulysse sentit ses genoux et son cœur défaillir, il gémit et dit à son âme vaillante' (*Od.* 5, 406-407), car 'ses membres défaillent de froid' est très différent de 'ses genoux défaillent' ; et 'tendant ses deux mains vers les astres il prononce ces mots' est un témoignage de faiblesse, alors que 'à son âme vaillante' est plus élevé, et typique d'un personnage héroïque. De plus, qui pendant ce temps va tendre ses mains vers les astres, ou qui, en tendant sa main vers le ciel, ne va pas prier plutôt que dire 'ô trois et quatre fois heureux' ? Et Ulysse parle en lui-même, pour que ses compagnons ne l'entendent pas et ne perdent pas courage en devenant plus craintifs, alors qu'Énée s'exclame. »

SD 3, 590 *arguitur in hac Achaemenidis descriptione Vergilius negligentiae Homericae narrationis ; Vlixes enim inter initia erroris sui ad Cyclopas uenit : quemadmodum ergo Aeneas post septimum annum quam a Troia profectus est, socium Vlixis inuenit ? Praesertim cum eum tribus mensibus in regione Cycloporum dicat moratum, et mox Aeneas de Sicilia ad Africam uenisse dicatur.*

« Dans cette description d'Achémenide, on accuse Virgile de prendre ses aises avec le récit homérique ; en effet, Ulysse est parvenu chez les Cyclopes au début de ses errances : comment donc Énée, sept ans après être parti de Troie, a-t-il rencontré un compagnon d'Ulysse ? D'autant qu'il dit qu'il est resté trois mois au pays des Cyclopes, et qu'ensuite on dit qu'Énée est venu en Afrique depuis la Sicile.

Ces scolies longues et argumentées prouvent une réelle maîtrise de la critique. La première porte sur la fidélité de Virgile envers Homère dans des passages parallèles, en l'occurrence celui d'une tempête, avec la réaction du

⁷⁵ Voir par exemple JUVÉNAL 6, 436-437 ; AULU-GELLE *NA* 9, 9 ; 13, 26 ; MACROBE, *passim* (cf. en dernier lieu GOLDLUST 2011) ; SCHMIDT-NEUERBURG 1999.

héros⁷⁶. Le commentateur attend visiblement de Virgile une traduction fidèle d'Homère, et condamne tout ce qui s'en écarte. Or, Macrobe considère qu'il s'agit d'une traduction par contamination de deux vers d'Homère⁷⁷, ce qui pourrait constituer une réponse au reproche adressé à Virgile. Qu'en déduire ? D'abord, la critique date d'une époque où la connaissance du grec semble aller de soi (ce n'est plus le cas aux IV^e-V^e siècles) et où l'on attend de Virgile une réelle fidélité envers Homère (ce qui n'est plus le cas chez Macrobe au V^e siècle, ni sans doute dans la source antérieure de Macrobe) : elle est donc ancienne sans le moindre doute, mais ne date pas non plus des premiers débuts de la critique – on a vu plus haut que les *obtrectatores* cités par Suétone-Donat reprochaient à Virgile de piller Homère, et non de mal le traduire. On peut, dans ce cas précis, la dater raisonnablement du I^{er} siècle de notre ère et, éventuellement, l'attribuer au grand critique de ce temps, Probus, ou à son école. En tout cas, elle préfigure, *mutatis mutandis*, une véritable Querelle des Anciens et des Modernes : l'enjeu critique est alors de savoir si Virgile doit rester dans la dépendance de son modèle grec, ou s'il peut acquérir une autonomie littéraire qui lui permettrait de s'en détacher. Le scoliaste se range résolument du côté des « Anciens », partisans d'une servitude tatillonne du poète latin envers le poète grec.

La seconde note pose finalement la même question, mais sur le plan de la cohérence narrative avec Homère⁷⁸. Reprenons les arguments, présentés, comme souvent, de manière un peu confuse dans l'ordre des raisons : 1) Ulysse a rencontré le Cyclope au début de son retour depuis Troie ; 2) Achéménide prétend qu'il a été abandonné trois mois auparavant ; 3) Énée, qui recueille Achéménide, a quitté Troie depuis sept ans. Il existe donc une contradiction temporelle entre les deux épopées. Elle est, objectivement, trop flagrante pour qu'on puisse la nier, et d'ailleurs Servius n'a pas cherché à le faire : il se contente de noter le fait, en effaçant la polémique, mais ne se sent pas tenu de le justifier :

Servius 3, 623 : *dissentit ab eo, ut etiam in temporibus : nam ante ad Siciliam Aeneas quam Vlixes uenisse dicitur ;*

« Virgile s'écarte d'Homère, comme aussi pour les questions de temporalité ; car il dit qu'Énée est venu en Sicile avant Ulysse. »

Il se range donc du côté des « Modernes », et de la liberté, pour un auteur, de composer son œuvre comme il l'entend, sans une soumission absolue à la tradition. C'est pour la même raison qu'il n'a pas retenu la critique de SD 3, 667,

⁷⁶ GEORGII 1891, p. 61.

⁷⁷ MACROBE *Sat.* 5, 3, 9.

⁷⁸ GEORGII 1891, p. 180.

qui s'interroge également sur la pertinence du personnage d'Achéménide, inconnu de la tradition⁷⁹.

3.2.3. *Les realia*

On relève enfin toute une série de critiques qui pointent diverses contradictions, dans le texte de Virgile, avec des éléments traditionnels, historiques ou socio-culturels, ce qui demeure problématique pour un auteur dont la lecture est l'une des bases de la pédagogie romaine. Toujours dans la tradition épique, on trouve ce sujet certes épineux : un héros est-il barbu ?

SD 3, 593 *quidam barbam maiorem luctus indicium a Vergilio positum reprehendunt, cum eroes non fuerint soliti tondere barbam.*

« Certains reprochent à Virgile d'avoir fait d'une barbe assez longue une marque d'abandon, alors que les héros n'avaient pas coutume de se raser la barbe. »⁸⁰

Au moment où les Troyens découvrent Achéménide, ils le voient sale et dépenaillé, mais surtout pourvu d'une longue barbe : d'où la réaction immédiate du critique, pour qui cette description est un non-sens, voire une trahison envers l'esprit épique : selon lui, tout héros étant par définition barbu, une longue barbe ne peut constituer un signe distinctif de misère et d'abandon ! SD rappelle le même fait plus loin (cf. 9, 79), tandis que Servius ne prend pas la peine de le relever.

Plus sérieux (du moins pour les lecteurs modernes) sont les points où Virgile écrit *contra historiam* (en marge des manuscrits, le signe Π notait ce genre de défaut). Ainsi, au livre 8, dans l'ecphrasis du bouclier d'Énée, Virgile décrit Antoine « revenant victorieux des peuples de l'Aurore et du rivage rouge », ce qui, selon le commentateur anonyme, n'est pas exact :

SD 8, 686 *atqui Antonium Parthi postea pepulerunt ; sed uidetur hoc ideo tacuisse ne Augustus inbellem superasse uideatur ; ideo addidit uictorem Orientis Antonium, ut maiorem hostem Augustus uicisse uideatur.*

« Cependant, les Parthes ont après cela chassé Antoine ; mais Virgile semble passer ce fait sous silence pour qu'Auguste n'ait pas l'air de vaincre un ennemi faible ; il a ajouté qu'Antoine avait vaincu l'Orient, pour qu'Auguste ait l'air d'avoir vaincu un ennemi particulièrement puissant. »

⁷⁹ SD 3, 667 *sane quibusdam uidetur incongruum Achaemenidis nusquam alibi factam mentionem, cum eum hic et salutem merito impetrasse et ut reciperetur a fugientibus dicat* « Assurément, certains trouvent malvenu qu'il n'ait été fait mention d'Achéménide nulle part ailleurs, alors que Virgile dit ici qu'il a mérité d'être sauvé, et d'être recueilli par les fugitifs. » Cf. RIBBECK 1866, p. 108 ; GEORGII 1891, p. 183.

⁸⁰ GEORGII 1891, p. 181.

Cet arrangement avec l'histoire est, pour l'auteur de la note, la marque d'un parti-pris pour Auguste, qu'on retrouve ailleurs⁸¹. La grande histoire rejoint parfois l'ethnographie, lorsqu'on reproche à Virgile de s'être trompé sur tel point :

SD 4, 37 *quidam dicunt Afros numquam triumphasse*

« Certains disent que les Africains n'ont jamais pratiqué le triomphe⁸² »

SD G. 3, 345 *reprehenditur hic, quod Gaetulis sagittas, non lanceas dederit*

« On lui reproche ici d'avoir attribué aux Gétules des flèches et non des lances. »⁸³

Dans le domaine de la religion, on relève également quelques notes. Par exemple, lors d'un sacrifice à Hercule :

SD 8, 279 *quaeritur sane cur in mensam et non in aram libauerint ? Sed apud antiquos inter uasorum suppellectilem etiam mensam cum aris mos erat consecrari quo die templum consecrabatur : unde bene ait...*

« Assurément, on se demande pourquoi ils ont fait leurs libations sur la table et non sur un autel. Mais, chez les anciens, parmi les éléments du mobilier, on avait coutume de consacrer une table en même temps que les autels, le jour où on consacrait un temple : c'est pourquoi il a raison de dire... »

La justification de ce point s'effectue par le recours, très fréquent par ailleurs, aux « anciens »⁸⁴. En 8, 552, Virgile représente Énée prenant un cheval pour partir au combat, d'où une scolie de SD : on a reproché au poète, dans ce vers, de faire une entorse au droit pontifical, puisque les flamines ne vont pas à cheval, mais en char, et qu'Énée est toujours représenté comme un flamine⁸⁵. Suit une longue justification pour démontrer que les différents flamines n'étaient pas soumis aux mêmes contraintes rituelles, et que ceux de Mars ou de Quirinus pouvaient se déplacer à cheval sans briser de tabou : c'est ce que Virgile montrerait dans ce passage. La note conclut : *sciendum tamen poetam contentum esse uniuersum ius pontificale, dum aliud narrat, attingere* « Il faut cependant savoir que le poète se contente d'effleurer l'ensemble du droit pontifical, quand il traite d'autre chose »⁸⁶.

⁸¹ Cf. GEORGII 1891, p. 382 et SERVIUS 8, 678 *sed quia belli ciuilibus triumphus turpis uidetur, laborat poeta ut probet iustum bellum fuisse* « mais parce qu'un triomphe pour une guerre civile semble honteux, le poète s'efforce de prouver que la guerre était juste... ».

⁸² À propos de la « terre d'Afrique riche en triomphes ».

⁸³ GEORGII 1902, p. 93, qui cite STRABON 17, 828.

⁸⁴ Cf. RIBBECK 1866, p. 106 ; GEORGII 1891, p. 355 et MACROBE *Sat.* 3, 11, 3-8.

⁸⁵ Ce point est quasi un axiome, et on ne le discute pas dans l'Antiquité, cf. MACROBE *Sat.* 3, 2, 17 et ROSE 1948. Voir aussi GEORGII 1891, p. 371.

⁸⁶ Autres *quaestiones* avec critiques portant sur un point de religion dans SD : 1, 42 (les divinités qui possèdent la foudre) ; 2, 296 (Vesta fait-elle partie des Pénates ?) ; 3, 85

Dernier exemple où l'on reproche à Virgile de ne pas se conformer aux traditions du monde réel, la scolie 1, 71 détaille pourquoi Junon promet une nymphe en mariage à Éole, le roi des vents, en échange de ses services ; or, on part du principe qu'il est déjà marié et deviendrait bigame, ce qui n'est pas permis à Rome :

S-SD 1, 71 [*sane notant Vergilium critici, quia marito promittit uxorem : quod excusat regia licentia, ut Sallustius « denas alii alii plures habent, sed reges eo amplius ».*] **Vel certe quod** ex priore coniuge inprobos filios Aeolus habuerit, uel quod haec quam promittit immortalis est. Alii uolunt Iunonem per iram oblitam, Aeolum uxorem et filios habere ; quod exinde adserunt, quia Aeolus ad haec nihil ei responderit. Et bene Iuno sic pollicetur quasi Aeolo beneficium ante non concesserit.

« [Bien sûr, les critiques condamnent Virgile, parce qu'il/elle promet une femme à un homme marié : mais la licence propre aux rois l'autorise, comme chez Salluste : « les uns en ont deux, les autres davantage, mais les rois bien plus que cela » (*Jug.* 80,6).] Ou plutôt parce qu'Éole avait de sa première épouse des enfants indignes, ou bien parce l'épouse qu'elle promet est immortelle. D'autres veulent que Junon, sous l'effet de la colère, ait oublié qu'Éole avait femme et enfants ; ils l'affirment de ce qu'Éole ne lui a rien répondu à ce sujet. Et Junon a raison de faire cette promesse, comme si elle n'avait accordé aucune faveur à Éole auparavant. »

Cette scolie est exemplaire à plusieurs niveaux. Elle illustre d'abord la confusion qui se fait entre Virgile et ses personnages : on ne sait plus trop quel est le sujet du verbe *promittit* : c'est Junon qui promet, et Virgile qu'on blâme ; le poète est censé maîtriser chaque parole de ses personnages. La critique est ancienne, puisqu'il existait plusieurs justifications au moment où la note complète a été composée. Elle porte sur un point de morale : Virgile ici ne conserverait pas la décence (*prepon*) comme il le fait ailleurs, et serait sans doute moins moral qu'Homère⁸⁷. Elle montre ensuite le tri sévère effectué par Servius (qui ne propose que le début) : il ne retient qu'une seule explication, et en rejette quatre autres. Cette méthode correspond à la cure de rationalisation que Servius souhaitait donner à l'exégèse virgilienne, mais elle ne s'exerce pas au hasard : il existe, entre la solution retenue par Servius et celles proposées par SD, une distribution significative. En effet, c'est Virgile que Servius justifie, avec pour argument un parallèle historique emprunté à Salluste (à propos de rois barbares)⁸⁸,

(pourquoi, à Délos, Énée fait-il sa prière sans avoir sacrifié au dieu ?) ; 8, 288 (pourquoi le prêtre fait-il un sacrifice la tête découverte ?) ; 12, 768 (pourquoi offrir à un dieu des objets maritimes ?).

⁸⁷ C'est la critique qu'on trouve implicitement chez MACROBE *Sat.* 5, 16, 10-11. Cf. GEORGII 1891, p. 59.

⁸⁸ Ce qui suggère un emprunt à Aemilius Asper, cf. THILO 1881, p. XIX ; TOMSIN 1952, p. 40 et 99 sq., qui ne relève cependant pas cette scolie.

donc comme une possibilité réelle. En revanche, les explications de SD ressortissent davantage à la psychologie des personnages, et ne cherchent guère de justification en-dehors du contexte mythologique : dans les deux premières, Éole accepterait l'offre de Junon pour améliorer sa situation existante, soit parce qu'il n'a pas lieu d'être satisfait de sa première union, soit parce que sa nouvelle épouse, immortelle, ne vieillira pas ; dans les deux dernières, c'est Junon qui est justifiée : sa colère éclipserait tout le reste, jusqu'à lui faire oublier l'indécence de sa proposition ; ou encore, sur le plan de la logique argumentative, il fallait que la déesse fût à Éole quelque promesse mirifique, quelle qu'elle fût, pour l'obliger. Il est clair, d'après cet examen, que Servius et SD n'argumentent pas sur le même plan.

Les exemples que nous avons proposés jusqu'ici montrent donc que Virgile est soumis, à posteriori, aux préjugés de ses critiques, dont on entrevoit l'état d'esprit : selon eux, même dans une épopée, pour des faits mythiques et des temps héroïques, chaque détail doit être cohérent avec le monde réel et ce que nous appelons les contraintes externes : traditions, faits historiques, ethnologiques, religieux, socio-culturels au sens large. Se pose d'ailleurs la question de leur conception même de la poésie : faisaient-ils la même distinction que nous entre poésie et histoire, voire entre prose et poésie⁸⁹ ?

Les critiques qui notent des manquements à cette exigence de vérité, de « réalisme », sont anciennes, car elles semblent dater d'une époque où Virgile n'est pas encore devenu une source d'enseignement supposée être véridique : ce sont les commentateurs plus tardifs qui, pour faire coïncider l'exégèse et l'image idyllique qu'ils se sont faite du poète, entreprendront la justification systématique de Virgile. On peut donc dater la plupart des critiques du I^{er} siècle de notre ère, et les justifications des II^e s. et suivants.

3.3. *Narratologie et contraintes internes*

La même critique, parfois mesquine, qui notait des contradictions entre les vers du poète et les divers *realia* extérieurs, s'est appliquée à traquer les contradictions et les imperfections internes à l'œuvre virgilienne. On attendait là encore, de la part de Virgile, une forme de perfection ; les critiques avaient beau jeu, sur une œuvre immense, de pointer tel défaut ; et les commentateurs suivants, dans leur désir d'excuser Virgile, furent pris au piège : face à des défauts bien réels, qu'ils croyaient de leur devoir de justifier coûte que coûte, ils étaient souvent à court d'arguments vraisemblables. Cet aspect de la critique, plus littéraire, engage ainsi les règles de composition d'une œuvre.

⁸⁹ Servius, de son côté, met régulièrement en avant la *licentia* poétique. Voir aussi LAZZARINI 1984 et DIETZ 1995.

3.3.1. Contradictions internes

Parmi ces règles, se trouve au premier chef la loi de contradiction. Les contradictions internes peuvent se manifester comme on l'a vu, au niveau lexical des épithètes⁹⁰, mais aussi dans l'économie de l'œuvre et sa construction. On note ainsi un questionnement ancien sur le sens de *dies* « jour » et son rapport à *nox* « nuit » : lors du banquet en l'honneur d'Énée, Didon prie Jupiter : « veuille que ce jour soit heureux pour les Tyriens et ceux qui viennent de Troie » (1, 732-733) ; d'où la remarque de SD (1, 732) : *atqui nox erat, sed per 'diem' accipimus et noctem* « c'était cependant la nuit, mais par 'jour', on comprend aussi la nuit » ; de même, lorsque la tempête se déchaîne, « sur le vaste gouffre apparaissent, épars, des hommes qui surnagent », ce qui pose problème, puisqu'on n'y voyait plus rien :

SD 1, 118 *et quomodo 'apparent', si 'ponto nox incubat atra' ? aut quia 'crebris micat ignibus aether', aut quia ante ipsius oculos hoc euenit*

« Et comment pourraient-ils 'apparaître' si 'la nuit noire s'étend sur la mer' ? Soit parce que 'l'éther étincelle d'éclairs fréquents' (1, 90), soit parce que cela s'est produit 'devant ses propres yeux'. »

Si ces questions sont futiles, elles n'en marquent pas moins un solide bon sens dans une lecture pointilleuse, et les justifications sont parfois laborieuses. Celle de 1, 118 a l'avantage de recourir à des explications internes, issues du contexte immédiat ; celle de 1, 732 semble raisonnable (la journée englobe la nuit), mais recourt à un type d'explication qui cause de réelles absurdités par ailleurs⁹¹. Servius juge ce genre de questions « inutile »⁹² et les écarte.

Un autre problème récurrent est posé par l'apparition des noms propres et la dénomination des personnages. Ainsi, lors de la tempête du livre 1, Neptune s'en prend aux vents qui soulèvent la mer, mais :

SD 1, 131 *cur tamen Zephyrus, qui ad Italiam ducit, quem poeta supra tacuit, nunc uocatur ? Ira in hoc Neptuni exprimitur, si etiam eum obiurgat, qui non adfuerit.*

« Pourquoi cependant appelle-t-il maintenant le Zéphyr, qui conduit en Italie, et que le poète a passé sous silence plus haut ? C'est ainsi que s'exprime la colère de Neptune, puisqu'il s'en prend même à celui qui n'avait pas participé. »

⁹⁰ Cf. SD 3, 691 *supra*, ainsi que SD 9, 494 *et si 'inuisum', quo modo 'miserere' ?* « et si elle est 'haïe', comment peut-il 'la prendre en pitié' ? ».

⁹¹ Cf. SD 1, 133, où l'on nous explique que « terre » signifie « mer », cf. VALLAT 2011, p. 126.

⁹² SERVIUS 3, 203 *unde superflua quaestio est eorum qui dicunt 'tres dies quomodo transisse scierunt, si noctem a die discernere non poterant ?'* « c'est pourquoi est inutile la question posée par ceux qui disent 'comment savaient-ils qu'il s'était passé trois jours, s'ils ne pouvaient distinguer la nuit du jour ?' ».

On reproche ici à Virgile une forme de contradiction : le zéphyr ne faisait pas *explicitement* partie des vents libérés par Éole ; dès lors, pourquoi Neptune s'en prend-il à lui ? C'est un défaut interne, puisque Virgile est censé maîtriser toutes ses formulations. La justification se fait par la psychologie du dieu en contexte. Autre problème d'onomastique, celui posé au livre 9, lorsque le poète parle de « la plèbe sans nom » (9, 343) ; or, elle n'est pas si anonyme qu'il n'y paraît⁹³ :

SD 9, 341 *atqui adiecit nomina ; nam ait 'Fadumque Herbesumque subit' : ergo aut 'sine dignitate et nobilitate', aut seorsum plebem dicit et seorsum nobiles, quorum nomina inseruit.*

« Cependant, il a ajouté des noms, car il dit 'il frappe Fadius et Herbesus' : donc, il veut dire par là 'sans dignité ni noblesse', ou bien il désigne d'un côté la 'plèbe', et de l'autre les nobles, dont il a précisé les noms. »

L'explication, dans ce genre de cas, se fait en glosant sur les intentions du poète, autrement dit sans fondement solide issu du texte. Malgré une portée réduite, les contradictions internes constituent donc un défaut qui n'a pas échappé aux lecteurs minutieux et pointilleux sur l'exigence de cohérence et de continuité narrative⁹⁴.

3.3.2. *Invraisemblances*

Outre les contradictions proprement dites, la critique a relevé des invraisemblances narratives, par exemple au livre 11, quand Latinus propose vingt navires aux Troyens, ce qui correspondrait au nombre de vaisseaux qu'avait possédés Énée :

SD 11,326 *quaeritur unde scierit Latinus uiginti naues habuisse Aenean ; sed ita absoluitur : potuit speculatione, potuit rumore cognoscere, postremo aestimatione dixit, quae amplius solet complecti ;*

« On se demande comment Latinus savait qu'Énée avait eu vingt navires ; mais on résout le problème de la façon suivante : il a pu le savoir soit par spéculation, soit par les on-dits, ensuite il a parlé par estimation, qui d'ordinaire grossit le chiffre. »

Nous avons là une *quaestio* avec *solutio*, une question-réponse qui reprend sans doute une ancienne critique pointant un défaut dans l'économie narrative,

⁹³ GEORGII 1891, p. 409.

⁹⁴ On trouvera d'autres contradictions relevées par SD aux vers 2, 749 (cf. GEORGII 1891, p. 144 et SERVIUS 11, 188, qui écarte une critique du même genre) ; 3, 46 (cf. SERVIUS 3, 55 qui répond implicitement à la critique ; GEORGII 1891, p. 153) ; 4, 696, avec un long développement sur le jour de la mort fixé par les destins ; 10, 8 avec un problème de contradiction que Servius lui-même relève ; 12, 449 (sur le comportement de Juturne) ; G. 1, 212.

plus précisément un épisode manquant qui justifierait les paroles de Latinus (les « vingt navires » d'Énée apparaissent dans ses paroles à Vénus en 1, 381). De même, au livre 3, quand une peste s'abat sur les Troyens et que les Pénates s'adressent en songe à Énée, certains ont estimé que l'aide des Pénates était bien tardive, et qu'ils auraient pu se manifester avant, pour empêcher les Troyens de se fixer sur ce lieu⁹⁵. À la fin du livre 2, le fantôme de Créuse apparaît à Énée lui dit de se diriger vers l'Italie, où « un royaume et une épouse royale te sont réservés ». D'où la remarque de SD (2,783), qui souligne vertement l'inconséquence du héros :

Cur ergo Aeneas horum non meminit, et considit in Thracia et aliis locis?

« Pourquoi alors Énée ne s'en est-il pas souvenu, et s'est-il installé en Thrace et en d'autres lieux ? »

D'autres invraisemblances portent sur des choix esthétiques virgiliens :

SD 1, 641 *ueteres enim in conuiuuiis solebant fortia parentum facta narrare, quae hic etiam insculpta dicitur. et hic resoluit poeta illud quod reprehenditur, cur in templo Iunonis non Poenorum, sed Troianorum et Graecorum facta depinxerit, scilicet quod suorum res pretiosiore materia signatas habuerit.*

« En effet, les anciens avaient coutume de raconter dans les banquets les hauts-faits de leur ancêtres, qui sont même ici gravés, à ce qu'il dit. Et le poète résout ici le reproche qu'on lui fait, d'avoir décrit sur le temple de Junon non les exploits des Carthaginois, mais ceux des Troyens et des Grecs : en l'occurrence, il a représenté ceux des Carthaginois sur une matière plus noble. »

Lors du banquet en l'honneur d'Énée, on voit sur de la vaisselle d'or des gravures avec les exploits des ancêtres tyriens. Le commentateur en profite pour justifier Virgile d'un reproche sur sa description du temple de Junon (vers 1, 446 sq.), dont les portes de bronze portaient des épisodes de la guerre de Troie : ephraïm fameuse, et moyen pour Virgile de justifier l'accueil que Didon réserve aux Troyens ; mais un critique avait soulevé une objection : les Carthaginois n'avaient pas la moindre raison de représenter ces épisodes étrangers plutôt que ceux de leur histoire. Ce reproche, qui néglige les intentions virgiliennes, n'est pas infondé pour autant, et la solution ici proposée est spécieuse : certes, l'or vaut mieux que le bronze, mais on ne saurait comparer des coupes à boire avec les portes d'un temple. On aurait mieux fait de souligner que Junon, dont c'est le sanctuaire, est sortie de cette guerre victorieuse des Troyens. Autre exemple : au

⁹⁵ SD 3, 154 *sane quibusdam uisum est serum auxilium deorum penatium ; cur enim ante pestilentiam non monuerunt mutandas sedes ?* « Assurément, certains ont estimé que l'aide des dieux pénates est tardive : en effet, pourquoi ne l'ont-ils pas prévenu qu'il devait changer de lieu avant l'épidémie ? »

livre 4, lorsqu'Énée annonce son départ et que Didon donne libre cours à sa colère⁹⁶, le scoliaste commente alors :

SD 4, 367 *sane quidam absurde putant Caucasum et tigris a Didone memoratas, quia nec Didoni perturbatae uenire in mentem Caucasus potuit, nec tigres iuxta ðdum cognitae, et hoc Hyrcanae : nam quod ait 'genuit Caucasus', elaborauit dicendo 'genuit' incredibilius facere de monte masculini generis. Sed hic imitatur Graecos, qui magis proprie γλαυκή δέ σε τίκτητε θάλασσα : quod hic ad propria nomina transtulit.*

« Assurément, certains considèrent comme absurde que Didon ait évoqué le Caucase et des tigresses, parce que Didon, dans son trouble, ne saurait songer au Caucase ni aux tigresses qu'on y connaît, qui plus est Hyrcaniennes⁹⁷ : car, quand il dit 'le Caucase t'a engendré', il s'efforce de rendre la chose incroyable en disant 't'a engendré' au sujet d'un mont de genre masculin. Mais il imite ici les Grecs, qui disent de façon plus appropriée 'la mer bleu-vert t'a engendré' (*Iliade* 16, 34) : il a transféré ici cette expression à des noms propres. »

La critique porte sur deux niveaux : d'une part, l'état de détresse psychologique dans lequel se trouve alors Didon rend invraisemblable qu'elle ait pu songer à ces bouts du monde que sont le Caucase et l'Hyrcanie ; de l'autre, l'emploi du verbe *genuit* avec un sujet masculin semble improbable au commentateur⁹⁸. Pourtant, ni Aulu-Gelle (12, 1, 20) ni surtout Macrobe (*Sat.* 5, 11, 14-19) n'ont vu de défaut à ce passage, mais rien n'a trouvé grâce aux yeux de l'*obtrektor* : dans sa conception de la *uituperatio*, sans doute scolaire, il n'y a pas de place pour ces images exotiques, ni pour l'intertextualité, car, autant qu'Homère, il y a en arrière-plan le poème 64 de Catulle⁹⁹ et ses propres modèles.

3.3.3. Imperfections diverses

En plus de ces invraisemblances narratives, les critiques ont relevé toute une série d'imperfections, de maladresses et d'imprécisions que Virgile aurait laissées dans son œuvre. Par exemple, le vers 9, 81 a été copieusement blâmé¹⁰⁰ : même Servius rapporte une critique sur une temporalité trop rapide ; SD, quant à lui,

⁹⁶ « Non, une déesse n'est pas ta mère et Dardanus n'est pas l'auteur de ta race, perfide, mais du chaos de ses roches le dur Caucase t'a engendré et les tigresses d'Hyrcanie t'ont donné leur lait » (4, 365-367).

⁹⁷ Texte peu sûr.

⁹⁸ C'est une question d'usage : le verbe *gigno* est attesté avec un sujet masculin, cf. CICÉRON *Nat. D.* 3, 42 *quem Iuppiter genuit*.

⁹⁹ CATULLE 64, 154-156 *Quaenam te genuit sola sub rupe leaena, / quod mare conceptum spumantibus expuit undis, / quae Syrtis, quae Scylla rapax, quae uasta Charybdis* « Quelle lionne t'a enfanté sous une roche solitaire, quelle mer t'a conçu et rejeté de ses eaux écumantes, quelle Syrte, quelle Scylla rapace, quelle Charybde... ? »

¹⁰⁰ GEORGII 1891, p. 394.

s'intéresse dans ce vers au verbe *fertur* « on rapporte que » : certains trouvent que ce verbe ôte toute crédibilité au sujet. Plus loin, on retrouve le problème des noms propres :

SD 12, 538 *et quidam reprehendunt poetam hoc loco quod in nominum inuentione deficitur : iam enim in IX. Crethea a Turno occisum induxit, ut « Crethea, musarum comitem » ; sed et Homerus et Pylaemenem et Adrastum bis ponit et alios conplures.*

« Et certains reprochent au poète, dans ce passage, de manquer d'idées dans la recherche des noms : en effet, il a déjà représenté le meurtre de Créthée par Turnus au livre 9 dans « Créthée, le compagnon des Muses » (9, 775) ; mais Homère aussi cite deux fois Pylémène et Adraste, et de nombreux autres. »

Macrobe relève ce défaut d'un nom de guerrier mort qui réapparaît bien vivant par la suite : il parle de « confusion maladroite » (*incauta confusio*, *Sat.* 5, 15, 10), mais il note que, dans ce cas, des signes particuliers permettent de distinguer les deux individus¹⁰¹.

Outre les maladroites, les reproches portent régulièrement sur une imprécision de la part de Virgile, par exemple au livre 3 :

SD 3, 697 *et quaeritur quae numina ; uel quare non dixerit ; et utrum Alpheum an Arethusam intellegi uoluerit*

« et l'on se demande de quelles divinités il s'agit, ou pourquoi il ne les a pas nommées ; et s'il a voulu qu'on comprenne Alphée ou Aréthuse. »

SD 3, 711 *quaeritur sane cur sine ulla descriptione funus patris praeterierit ? Aut quia in V. dicturus est, et bis eadem dicere uitauerit, aut quia, sicut dictum est, Anchises ad Italiam cum filio peruenit*

« Assurément, on se demande pourquoi il a passé sur l'enterrement de son père sans aucune description ? Soit parce qu'il en parlera au livre 5, et qu'il a voulu éviter de dire deux fois la même chose, soit parce que, comme on l'a dit, Anchise est arrivé en Italie avec son fils. »

Déjà en 1, 653, on se demandait déjà d'où venait le sceptre offert à Didon ; en 3, 697, lorsqu'Énée dit simplement, au détour de la Sicile, « nous vénérons les grandes divinités de ce lieu », SD a réuni trois questions qui sont autant de critiques sur le flou virgilien ; en 3, 711, c'est à nouveau un défaut dans l'économie de la narration qui est stigmatisé. Ces remarques, très proches, diffèrent simplement par la réponse : la première n'en a pas, la seconde en a deux, l'une interne, l'autre externe au texte. Au vers 2, 538, le commentateur note que Pyrrhus, selon le droit de la guerre, pouvait tuer Politès, mais il se demande quel intérêt Virgile avait d'ajouter « devant les yeux de son père » – sans réponse ; en

¹⁰¹ GEORGII 1891, p. 539-540.

2, 465, un critique note qu'on ignore où se trouvent exactement les Troyens quand ils font tomber une tour sur les Grecs, lors de la prise de Troie ; en 8, 498, il trouve mauvais que Virgile ne nomme pas un haruspice, alors qu'il précise son âge et son autorité ; en 5, 31, on veut savoir pourquoi Palinure ne prononce pas le nom de la Sicile ; en 8, 130, on se demande comment Évandre pouvait être uni par la sang aux Atrides, etc. Comme plus haut, l'état d'esprit de ces critiques est lié à l'image qu'ils se font de Virgile, qui n'est plus considéré comme un poète *stricto sensu*, mais comme une source de renseignements, un point de départ pédagogique, un modèle. Dès lors, sa liberté auctoriale est corsetée par les attentes et exigences des *grammatici* et *rhetores*, pour qui toute imprécision est notable, mais qui ont aussi le don, précisons-le, de créer des problèmes là où il n'y en a pas¹⁰². C'est contre ces lectures de Virgile, qui semblent dater des débuts de l'exégèse, que d'autres critiques ont pris la défense du poète, en recadrant les enjeux, comme le note SD, au livre 9, quand Turnus galvanise ses guerriers, qui prennent aussitôt des torches aux foyers ; mais que faisaient-ils là ?

SD 9, 74 *quaeritur quid ibi faciant foci. Sed in carminibus quaedam nec ad subtilitatem nec ad ueritatem exigenda sunt.*

« on se demande ce que faisaient là des foyers. Mais, dans les poèmes, certains points ne doivent pas être traités de façon subtile ou réaliste. »

Cette dernière réponse est le témoignage d'un grammairien anonyme, lassé des minuties fastidieuses de ses prédécesseurs, qui remet ainsi en perspective, à contre-courant de la mentalité de ses collègues, l'écriture poétique de Virgile.

Conclusion

En conclusion, on dira que, à travers SD, on distingue plus nettement que la vision quasi idyllique que Servius nous transmet de Virgile n'a pas toujours existé, et doit être relativisée. La réception du poète par le milieu scolastique romain a considérablement évolué au fil des siècles. Les critiques présentes dans SD renvoient à une époque ancienne de l'interprétation virgilienne, plus ancienne que Servius, et se présentent d'ordinaire sous une double strate : la critique et sa réfutation.

La critique proprement dite semble dater, pour l'essentiel, du premier siècle de l'exégèse virgilienne, en gros jusqu'à l'époque flavienne. Les *critici* étaient parfaitement rodés aux techniques philologiques alexandrines, peut-être même trop : ils les ont appliquées méthodiquement, jusqu'aux plus petits détails de l'œuvre virgilienne, sans se demander si elles étaient pertinentes. Les reproches, bien que parfois mesquins, portent toutefois la marque d'un solide rationalisme,

¹⁰² Voir à ce propos THOMAS 1880, p. 242 sq. ; TOMSIN 1952, p. 45-46.

qui prend à froid les données proposées par le poète avant de les passer au crible de ses concepts. C'est pourquoi ils se concentrent sur deux axes principaux : l'*incongruum* et le *falsum* ; le premier axe reproche à Virgile de ne pas respecter un certain nombre de règles, dans des domaines aussi variés que le sens des mots, le sens des bienséances ou de la composition littéraire ; le second, plus particulier, souligne les manquements à l'histoire ou tout décalage par rapport au monde réel.

La réfutation de ces critiques marque un renversement qu'on peut dater du II^e s. : autrement dit, les scolies que nous avons analysées ont été rédigées entre le II et le IV^e s., et sont antérieures à Servius, qui les a négligées le plus souvent. Les réponses aux *obtrectatores* ont donné un second souffle à l'interprétation virgilienne, et constituent une étape critique à part entière. Les justifications apportées aux accusations de manquement aux règles, d'emploi fautif des mots, etc. ont recours à diverses techniques de commentaire, et surtout une contextualisation des faits, et un intérêt marqué pour la psychologie des personnages et les intentions de Virgile : autrement dit, ces réfutations, bon gré mal gré, ont conduit à repenser la poésie, que les premiers *critici* ne semblaient guère distinguer des œuvres en prose. Ce mouvement, marqué par une intense réflexion sur tous les aspects de l'œuvre, a connu des excès : de la défense de Virgile à sa quasi apothéose, il n'y a pas loin, et l'on aboutit avec Servius à un stade où la critique de Virgile devient pour ainsi dire impossible, et même inutile : elle finit par être simplement supprimée et ne survit plus qu'en creux, dans une justification qui ne dit pas son nom. L'exégèse virgilienne qui nous est parvenue s'est, en grande partie, construite contre les *obtrectatores* initiaux, et ce n'est pas le moindre mérite de SD de nous permettre d'accéder à un stade antérieur et moins lisse de l'exégèse virgilienne.

D'ailleurs, la comparaison, à ce niveau, de SD et de Servius permet de mieux saisir la méthode de ce dernier et son caractère propre. On constate ainsi qu'il a effectué un double tri dans la tradition du commentaire virgilien : dans les critiques – il n'en garde explicitement qu'un nombre fort réduit ; et dans les justifications – une seule, parfois deux, là où SD les accumule et réunit un matériau sans doute rédigé sur plusieurs siècles. Qui plus est, par le biais d'une reformulation épurée, ces justifications deviennent de simples explications.

On peut se demander ce qui a poussé Servius à définir cette méthode qui, finalement, restructure et redéfinit le commentaire virgilien. Ce n'est pas seulement, croyons-nous, parce qu'il citait de mémoire ses sources et qu'il n'avait pas nécessairement ses originaux sous les yeux, comment l'avancait Thilo. Les changements qu'il a apportés sont volontaires et calculés. Ses intentions, selon nous, sont doubles : la restriction, et l'adaptation à son monde. D'une part, il cherche visiblement à contenir l'inflation des scolies qui, depuis cinq siècles, s'accumulent sur l'œuvre de Virgile, puisqu'il y a tout lieu de croire que Donat lui-même ne fit qu'apporter une strate de plus à la masse considérable des *commenta uariorum*. Même si rien ne dit que Servius ait eu en mains les anciens

traités des *obtrectatores*, en quoi ces éléments anciens, ces vieilles polémiques, pouvaient-ils être encore d'actualité au début du v^e s. ? Servius n'a jamais eu l'intention de réunir un commentaire perpétuel et exhaustif de Virgile : au contraire, il a voulu restreindre cette masse considérable, ce qui présentait l'avantage de produire un ensemble plus cohérent et uniformisé, qui n'était plus parasité par des informations incroyablement diverses. C'est sans doute dans la seconde partie du commentaire à l'*Énéide*, avec sa sécheresse lapidaire, qu'il a le mieux réussi ; dans la première, il y avait trop de matière, en particulier mythologique, accumulée depuis des siècles, pour qu'il pût faire l'impasse sur nombre de problématiques qu'il n'abordera plus par la suite.

La seconde intention de Servius, qui a également présidé à cette restructuration du commentaire « hérité », est une volonté d'adaptation à son monde, sous deux aspects : d'abord à son public : son œuvre est destinée à des enfants et des jeunes gens¹⁰³, aussi est-il inutile d'accumuler des informations et des débats philologiques trop spécialisés ou trop pointilleux. C'est également à ce public que l'on doit la promotion de la grammaire dans le commentaire de Virgile, car la vision de l'œuvre a changé : on ne se contente pas de lister les cas où Virgile s'écarte de la norme grammaticale, mais on se sert de lui pour éduquer un public : l'œuvre est devenue un support pédagogique. Cela justifie aussi la mise à l'écart de données trop érudites, non exploitables par ces élèves. Mais la question du public se double d'un élément qu'on a peu pris en compte : l'époque. Même si les dates de Servius restent floues¹⁰⁴, on sait qu'il a connu ce début troublé du v^e s. Était-il à Rome lors de la prise de la Ville par Alaric en 410 ? On ne sait, mais il était suffisamment intelligent pour comprendre que la fin d'un monde se profilait, que l'effondrement politique de l'empire menaçait la pérennité de l'éducation, et que la tranquillité civile dont avaient joui jusque-là tous les commentateurs de Virgile risquait fort de n'être plus qu'un souvenir. Aussi poserons-nous cette question : la refonte de la tradition exégétique de Virgile que l'on doit à Servius n'a-t-elle pas pour but de réunir et sauvegarder l'essentiel en un seul ouvrage ? Dès lors, on comprendrait mieux le désintéret envers les noms des anciens critiques : pourquoi conserver le souvenir de ces vieilles polémiques, ces conflits de grammairiens, ces différends complexes, quand il s'agit avant tout de maintenir la lecture de Virgile afin de constituer une culture générale¹⁰⁵ pour jeunes gens ? Si c'étaient bien là les intentions de Servius, on peut dire qu'il a réussi, puisque son commentaire nous est parvenu – quand tant d'autres ont fait naufrage – et s'est imposé comme le seul valable (celui de T. Claude Donat ayant

¹⁰³ THOMAS 1880, p. 181-183 ; THILO 1881, p. XXVII-XVIII.

¹⁰⁴ Cf. entre autres THOMAS 1880, p. 135-136 ; THILO 1881, p. LXXI-LXXIII ; GEORGII 1912 ; CAMERON 1966 ; MARINONE 1969-1970 ; MURGIA 2003 ; VELAZA 2008 ; GOLDLUST 2011, p. 233-234 ; JEUNET-MANCY 2012, p. IX-XI.

¹⁰⁵ Voir, sur ce statut de l'œuvre, JEUNET-MANCY 2007.

survécu on ne sait comment¹⁰⁶). Mais, heureusement pour nous lecteurs modernes, des traces des anciens commentaires, sous forme déjà abrégée, ont survécu assez longtemps pour être intégrées dans le commentaire servien dans des conditions encore conjecturales, et constituer pour nous cette source précieuse de renseignements que nous appelons le *Servius Danielis*.

BIBLIOGRAPHIE

- BARDON H. 1956, *La littérature latine inconnue*, Tome II : L'époque impériale, Paris.
- BASCHERA C. (ed.) 1999, *Gli scolii veronesi a Virgilio*, Verona.
- BÉJUIS-VALLAT M. 2009, « Servius, *interpres nominum Vergilianorum* (ad Aen. 1) », in *Onomastique et Intertextualité dans la littérature latine*, F. Biville et D. Vallat (éd.), Lyon, p.165-193.
- BRUGNOLI G. – STOK F. (ed.) 1997, *Vitae Vergilianae antiquae*, Roma.
- CAMERON A. 1966, « The Date and Identity of Macrobius », *Journal of Roman Studies* 56, p. 25-38.
- CUGUSI P. 2003, « Anneo Cornuto esegeta di Virgilio », in *Gli Annei. Una famiglia nella storia e nella cultura di Roma imperiale*, I. Gualandri & G. Mazzoli (ed.), Como, p. 211-244.
- DELLA CORTE F. 1984, « Asconio Pediano », *Enciclopedia Virgiliana*, vol. 1, p. 366-367.
- DIETZ D.B. 1995, « Historia in the Commentary of Servius », *TAPhA* 125, p. 61-97.
- GEORGII H. 1891, *Die antike Aeneiskritik*, Stuttgart.
- 1902, *Die antike Vergilkritik in den Bukolika und Georgika*, Leipzig = 1904, *Philologus*, suppl. 9, p. 211-321.

¹⁰⁶ Peut-être grâce à ses objectifs : dans sa préface, l'auteur critique justement les *grammatici* qui se perdent en détails futiles, et annonce une lecture avant tout rhétorique – et donc directement utile au public – de Virgile. Sa prose reste fastidieuse et typique de l'époque tardive, et sa diffusion est longtemps restée confidentielle : il est transmis par beaucoup moins de manuscrits anciens que Servius.

- 1912, « Zur Bestimmung der Zeit des Servius », *Philologus* 71, p. 518-526.
- GEYMONAT M. 1984, « Cornuto », *Enciclopedia Virgiliana*, vol. 1, p. 897-898.
- GOLDLUST B. 2011, *Rhétorique et poétique de Macrobe dans les Saturnales*, Turnhout.
- GÖRLER W. 1988, « Obtrectatores », *Enciclopedia Virgiliana*, vol. 4, p. 807-813.
- GOURINAT J.-B. 2008, « Cornutus : grammairien, philosophe et rhéteur stoïcien », in *Grammairiens et philosophes dans l'Antiquité gréco-romaine*, B. Perez, M. Griffe (éds.), Montpellier, p. 53-92.
- GRISART A. 1962, « Valerius Probus de Beyrouth », *Helikon* 2, p. 379-414.
- HANSLIK R. 1955, « Valerius 315 », *RE VIII A1*, col. 195-212.
- JEUNET-MANCY E. 2007, « Le commentaire de Servius à l'Énéide : éclectisme ou encyclopédisme », *Schedae* 2, p. 15-26.
- (éd.) 2012, *Servius, Commentaire sur l'Énéide de Virgile. Livre VI*, Paris.
- JOCELYN H.D. 1985, « The Annotations of M. Valerius Probus II », *CQ* 35, p. 149-161.
- « The Annotations of M. Valerius Probus III : Some Virgilian Scholia », *CQ* 35, p. 466-474.
- KASTER R.A. 1995, *Suetonius, De Grammaticis et Rhetoribus*, Oxford.
- 1997, *Guardians of Language: the Grammarian and Society in Late Antiquity*, Berkeley.
- LAZZARINI C. 1984, « *Historia / fabula*: forme della costruzione poetica virgiliana nel commento di Servio all'Eneide », *Materiali e Discussioni* 12, p. 117-144.
- LEHNUS L. 1988, « Probo », *Enciclopedia Virgiliana*, vol. 4, p. 284-286.
- MALTBY R. 2011, « Servius on stylistic register in his Virgil commentary », in *The Latin of Roman Lexicography*, R. Ferri (ed.), Pisa-Roma, p. 63-73.
- MARINONE N. 1969-1970, « Per la cronologia di Servio », *AAT* 104, p. 181-211.
- MARROU H.-I. 1988, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, 2. Le monde romain*, Paris.
- MILLER J.F. 2009, *Apollo, Augustus and the Poets*, Cambridge.

- MOORE J.L. 1891, « Servius on the Tropes and Figures of Vergil », *AJPh* 12, p. 157-192 & 267-292.
- MURGIA C.E. 2003, « The dating of Servius revisited », *CPh* 98, p. 45-69.
- NOCK A.D. 1931, « Kornutos », *RE* suppl. 5, col. 995-1005.
- PASCUCCI G. 1976, « Valerio Probo e i veteres », in *Grammatici latini d'età imperiale*, Genova.
- QUINN K. 1982, « Poet and audience in the Augustan age », *ANRW*, 2, 30, 1, p. 75-180.
- RIBBECK O. 1866, *Prolegomena critica ad P. Vergilii Maronis opera maiora*, Leipzig [Réimpression Hildesheim 1966].
- ROSATI G. 1979, « Punto di vista narrativo e antichi esegeti di Virgilio », *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa, Class. di Lett. e Fil.*, p. 539-562.
- ROSE H.J. 1948, *Aeneas pontifex*, Londres.
- SCAFFAI M. 2006, *La presenza di Omero nei commenti antichi a Virgilio*, Bologna.
- SCARCIA R. 1969, « Gli Antibucolica di Numitorio », *RCCM* 11, p. 169-189.
- SCHLUNK R.R. 1974, *The Homeric Scholia and the Aeneid. A Study of the Influence of Ancient Homeric Literary Criticism on Vergil*, Ann Arbor, The University of Michigan Press.
- SCHMIDT P.L. 1978, « Hyginus », *RE Suppl.* 15, col. 1644-1659.
- SCHMIDT-NEUERBURG T. 1999, *Vergils Aeneis und die Antike Homerexegese. Untersuchungen zum Einfluß ethischer und kritischer Homerrezeption auf imitatio und aemulatio Vergils*, Berlin.
- SCHWARTZ J. 1960, « Quelques quaestiones Homericae et Vergilianae chez les écrivains latins^o », in *Hommages à Léon Herrmann*, Bruxelles, p. 698-701.
- SCIVOLETTO N. 1959, « La filologia di Valerio Probo di Berito », *GIF* 12, p. 97-124.
- STEIN A. 1897, « Caecilius 53 », *RE* 3.1, col. 1201.
- STOCKER A.F., 1963, « Servius servus magistrorum », *Vergilius* 9, p. 9-15.
- STOK F. 2008, « Servio fra sinonimia e differentiae uerborum », in *Servio : stratificazioni esegetiche e modelli culturali / Servius : exegetical*

- stratifications and cultural models*, S. Casali & F. Stok (ed.), Bruxelles, p. 132-158.
- 2010, « The Life of Vergil before Donatus », in *A Companion to Vergil's Aeneid and its tradition*, J. Farrell and M.C.J. Putnam (ed.), Chichester-Oxford.
- THILO G. – HAGEN H. 1881-1887 (edd.), *Servii grammatici qui feruntur in Vergilii carmina commentarii I-III*, Leipzig.
- THOMAS É. 1880, *Scoliaſtes de Virgile. Essai sur Servius et son commentaire sur Virgile*, Paris.
- THOMAS R.F. 2001, *Virgil and the Augustan Reception*, Cambridge.
- TIMPANARO S. 1986, *Per la storia della filologia virgiliana antica*, Salerno.
- TOMSIN A. 1952, *Étude sur le Commentaire Virgilien d'Aemilius Asper*, Paris.
- UHL A. 1998, *Servius als Sprachlehrer : zur Sprachrichtigkeit in der exegetischen Praxis des spätantiken Grammatikunterrichts*, Göttingen.
- VALLAT D. 2009, « L'onomastique du genre bucolique », in *Onomastique et Intertextualité dans la littérature latine*, F. Biville et D. Vallat (éd.), Lyon, p. 143-162.
- 2011, « Quelle grammaire dans le *Servius de Daniel* ? L'exemple du chant 1 de l'*Énéide* », *Eruditio Antiqua* 3, p. 101-129.
- VAN BERCHEM D. 1952, « Poètes et grammairiens. Recherche sur la tradition scolaire d'explication des auteurs », *MH* 9, p. 79-87.
- VELAZA J. 2005, *M. Valeri Probi Beryti fragmenta*, Barcelona.
- 2008, « Servius et l'*Histoire Auguste* : un problème de datations en chaîne ? », *RPh* 82, p. 147-156.
- WISSOWA G. 1896, « Asconius », *RE* 2, 2, col. 1524-1527.
- WOLFF É. 2011, « Sur quelques passages de Servius », in *Servius et sa réception de l'Antiquité à la Renaissance*, M. Bouquet et B. Méniel (éd.), Rennes, p. 79-88.